

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des sciences
de Gestion
Département des sciences économiques

mémoire de master en sciences économiques

Option : Economie Industrielle

Thème

**La problématique institutionnelle dans
la conception et la mise en œuvre d'une
politique industrielle en Algérie 62-99**

Réalisé par :

ZENATI Lyes
CHANA Nabil

Encadré par :

M^r OUCHICHI Mourad
Président : CHALAL Smail
Examineur : BOUGUENOUNE Hamid

**Année universitaire
2018/2019**

Remerciements

Nous tenons à exprimer ma sincère reconnaissance et mes vifs remerciements à Mr OUCHICHI pour avoir dirigé notre travail et pour son suivi au quotidien, pour ces conseils, sa disponibilité et pour son travail constructif.

Nous tenons à remercier nos parents, nos sœurs et nos frères, pour leurs soutiens continus. Merci beaucoup pour vos encouragements quotidiens et la patience dont vous avez fait part avec nous.

Nos remerciements s'adressent à tous nos amis, et tous ceux qui nous ont soutenus, Mr Amir Omar, Mr Ouari farid, Mr Benatsi Massi, Mr Baa Idir, que sa soit avec aide en préparation ou de soutien morale.

Nous remercions enfin, les examinateurs qui auront à lire et à évaluer ce travail. Leurs remarques et critiques nous permettront d'améliorer nos futurs travaux de recherche.

Lyes et Nabil

Liste des tableaux, figures et des graphes

Numéro des tableaux	Désignation	pages
1	Structure des investissements réalisés au cours de la période 1967 - 1977 en milliards de D.A.	38

Numéro des figures	Désignation	pages
1	Les variétés d'institution-initiative et formalisation	11

Liste des abréviations :

Abréviation	Explication
BCA	Banque centrale d'Algérie
FMI	Font monétaire internationale
ISE	Industrialisation par substitution d'exportation
ISI	Industrialisation par substitution d'importation
ISMMCE	Industrie de sidérurgie/métallurgie/mécanique/électronique/énergie
LMC	Loi sur la monnaie et le crédit
PAS	Plan d'ajustement structurel
PCSC	Programme complémentaire de soutien à croissance
PCCE	Programme de consolidation de la croissance économique
PIB	Produit intérieur brut
PIBHH	Produit intérieur brut hors hydrocarbures
PSRE	Programme de soutien à la relance économique
SAD	Stratégie Algérienne de développement
SNCP	Société nationale de construction et travaux publics
SNTA	Société nationale pour le tabac et les allumettes
SNS	Société nationale de sidérurgie

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERAL.....	01
CHAPITRE 01 : CADRE CONCEPTUEL ET PROBLEMATIQUE.....	04
Introduction	04
Section 01 : l'évolution des institutions ; genèse, développement et crises... ..	04
Section 2 : le rôle des institutions ; héritage et débat en cours	12
Conclusion.....	17
CHAPITRE 2 : LE CHANGEMENT INSTITUTIONNEL EN ALGERIEN ; PROBLEMATIQUE ET CARACTERISTIQUES	18
Introduction.....	18
Section 1 : vers une économie institutionnelle de changement.....	18
Section 2 : la dimension politique du changement institutionnel dans un cadre de transition.....	26
Conclusion.....	33
CHAPITRE 3 : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET D'INDUSTRIALISATION EN ALGERIE.....	34
Introduction.....	34

Section1 : le modèle économique de développement, et construction de l'économie Algérienne.....	34
Section2 : Réformes économiques et instabilité politique en Algérie.....	41
Section 3 : la politique industrielle dans le cadre des plans de relance économique.....	60
Conclusion.....	54
CONCLUSION GENERALE.....	55

Introduction générale

Depuis son indépendance, l'Algérie a connu plusieurs types d'organisation économique et de modèle d'organisation du pouvoir, notamment dans les années 70. Pays qui connaît des obstacles pour parvenir à se développer et émerger à l'instar d'autres pays en développement malgré les tentatives de réformes prises par le gouvernement. C'est donc une véritable investigation de nature historique qu'il fallait entreprendre pour suivre l'évolution de l'économie dans ses mutations structurelles et ses différentes étapes d'organisations institutionnelles, on appuyant sur une analyse institutionnelle qui s'inspire des travaux de l'école néo-institutionnelle, qui va nous permettre de comprendre l'origine de cette problématique.

La littérature économique a depuis une vingtaine d'années remis les institutions au centre de l'analyse économique et des facteurs influençant la croissance et le développement. La nouvelle économie institutionnelle s'est développée essentiellement depuis les années 1980 par les économistes Ronald Coase, D. North et d'Oliver Williamson. L'approche qui en résulte est fondée sur le concept unificateur de coûts de transaction, et se déploie dorénavant dans l'ensemble des sciences juridiques, sociales et économiques en mettant en avant le rôle fondamental des institutions comme ensemble de règles agissant dans le déroulement de l'activité économique, dans le cadre de la coordination de décisions individuelles, de l'allocation des ressources, de la production et des échanges marchands ce qui renseigne qu'une absence ou l'existence d'institutions spécifiques, formelles et informelles, peuvent avoir une incidence sur la croissance et le développement d'un pays.

La question de l'industrialisation dans le contexte particulier d'une économie rentière comme celle de l'Algérie, peut-être appréhendée de façon particulièrement féconde à travers l'analyse de la combinaison des formes institutionnelles considérées comme fondamentales par l'Ecole de la régulation. L'approche par la régulation présente l'avantage d'avoir une portée plus générale puisque le phénomène du *syndrome hollandais*¹ correspond en fait à une configuration particulière de la combinaison institutionnelle d'ensemble, particularité qui se lit notamment au niveau du mode d'insertion internationale à travers le taux de change. Après une caractérisation des évolutions qui ont eu lieu, ces deux dernières décennies, dans les configurations concrètes de

¹ Syndrome hollandais est un phénomène économique qui relie l'exploitation de ressources naturelles et déclin de l'industrie manufacturière locale, et ce terme est utilisé par extension pour désigner les conséquences nuisibles provoquées par une augmentation significative des exportations de ressource naturelle par un pays.

Introduction générale

chacune des formes institutionnelles, on se propose de mettre en relief la dimension institutionnelle de la question de l'industrialisation à travers l'examen de l'impact de chacune des formes institutionnelles sur le développement d'une industrie en Algérie

La problématique pour notre recherche qui porte sur l'économie Algérienne, s'appuie sur l'étude de la nature des institutions et les politiques industrielles menées par l'Algérie depuis son indépendance, dans le but de diagnostiquer les obstacles et le rôle de ces institutions dans le processus de croissance et de développement de secteur industriel en Algérie.

A cet effet, nous cherchons au moyen d'une grille d'analyse institutionnelle à identifier l'évolution de la structure et de la distribution du pouvoir politique, son influence sur les réformes institutionnelles et sur la croissance et le développement économiques.

Nous tenons à poser notre question centrale qui est l'objet de notre recherche comme suit : *Malgré les montants investis et les ressources financières qu'elle dispose, pourquoi le secteur industriel en Algérie demeure fragile et incapable de répondre aux objectifs fixés.*

A travers cette question, nous essayons aussi de répondre, à un ensemble de questions secondaires à savoir :

- Quelles sont les différentes stratégies et les tentatives de réforme qui ont été faites pour améliorer le secteur industriel
- Pourquoi voit-on l'économie s'enfoncer toujours d'avantage dans la dépendance pétrolière et ainsi la croissance dépendre des marchés internationaux ?
- Quelles sont les formes de distribution du pouvoir qui structurent le cadre et le changement institutionnels en Algérie ?

Pour mieux appréhender notre étude et répondre aux questions de recherche, nous nous basons sur l'hypothèse que le caractère rentier de l'économie Algérienne et la configuration de ses formes institutionnelles notamment les institutions formelles fournissent des obstacles qui empêchent l'émergence d'un secteur industriel performant.

Introduction générale

Notre fil conducteur sera donc axé sur les institutions à travers l'étude des coalitions au pouvoir et des politiques et stratégies industrielles. Les obstacles au développement peuvent s'interpréter par l'absence de convergence entre distribution des rentes économiques et du pouvoir politique dans un contexte et une structure institutionnelle donnés ou en formation. Notre méthodologie consiste à étudier les politiques industrielles menées depuis l'indépendance en Algérie avec un découpage périodique, selon les changements de politiques de développement et selon la structure et la stabilité des coalitions politiques au pouvoir à l'aide des différents ouvrages et publications qui nous permettront de collecter les informations en rapport avec notre thème de recherche.

Pour parvenir à notre objectif, ce travail de recherche sera articulé autour de trois chapitres :

- Premier chapitre intitulé cadre conceptuel et problématique, sera consacré pour définir les concepts essentiels et l'origine des institutions et leurs contributions à l'économie.
- Dans le deuxième chapitre intitulé le changement institutionnel en Algérie ; problématique et caractéristiques, nous allons évoquer la question de changement institutionnel en Algérie durant les années 1990 et ses conséquences sur le processus de transition.
- Troisième chapitre : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie ; Nous allons consacrer ce chapitre à la présentation de la stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie depuis son indépendance, les facteurs de blocage de la diversification de l'économie algérienne ainsi nous proposons quelques pistes de solution.

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

Introduction

Depuis les travaux pionniers de Douglas NORTH chacun s'accorde à reconnaître le rôle que peuvent jouer les institutions dans l'économie, mais que entend-on juste par « institutions » ; s'agit-il de normes juridiques, de conventions sociales, de règlements, de routines ? Sont-elles un facteur important pour une économie solide ?

Il est de plus en plus admis parmi les économistes que les différences constatées au niveau mondial doivent être expliquées non pas tant par l'accumulation quantitative des facteurs de production (capital humain et physique) que par les institutions qui organisent l'utilisation des ressources. Les institutions sont en effet devenues un pilier essentiel pour le développement d'une économie, notamment suite aux travaux de Douglas C. North qui s'est vu attribué le prix Nobel en 1993 (avec Robert W. Fogel). Des organismes internationaux comme le FMI ou la Banque mondiale font largement référence aux explications institutionnelles dans leurs préconisations, affermissant ainsi l'académisme de l'approche. En changeant adroitement certaines règles du jeu (normes sociales, normes juridiques, etc.). Le problème toutefois c'est que la notion même d'institutions manque de stabilité conceptuelle. Qu'un chef d'Etat ou qu'un organisme international souhaite agir sur les institutions de son pays ne dit pas comment opérer. Faut-il changer la loi mais laquelle ? Faut-il changer les mentalités, mais est-ce possible ? Comme pour toute action politique il conviendra de disposer d'un modèle sous-jacent du fonctionnement de la société. Or les institutions engagent, comme nous allons le voir, l'ensemble de la société.

Section 1 : l'évolution et origine des institutions

1. Le concept d'institution

Dans le langage courant, le terme "institution" est souvent utilisé pour désigner certaines organisations jugées importantes par exemple : la banque centrale.

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

Pour mieux cerner on doit revenir à l'origine de terme "institution" dans l'économie.

Formellement, le premier économiste à avoir utilisé le concept d'institution dans un sens proche de celui d'aujourd'hui en économie est l'auteur allemand GUSTAV SCHMOLLER pour ce dernier une institution est un arrangement pris sur un point particulier de la vie en communauté, servant à des buts donnés, arrivé à une existence et à un développement propres qui sert de cadre de moule à l'action des générations successives pour des centaines ou des milliers d'années.

En suite se sont les économistes américains tels que THORSTEIN VEBLEN et JOHN R. COMMONS qui vont mettre au centre de leurs analyses le concept d'institution, pour VEBLEN, les institutions sont des habitudes de pensées dominantes à un moment donné dans une communauté. COMMONS les définit comme l'action collective dans le contrôle, la libération et l'expansion de l'action individuelle.

L'idée d'institution est très importante, même si elle n'a pas tout à fait le même sens. Si pour la sociologie, une institution désigne « *une structure sociale dotée d'une certaine stabilité dans le temps*¹ », la sociologie s'intéresse donc aux modalités internes des institutions, à leurs relations avec l'environnement ainsi qu'à la manière dont elles se maintiennent dans le temps. Elles sont avant tout des régulateurs de rapports sociaux et par voie de conséquence, des rapports marchands. L'économie s'est emparée de cet objet pour enrichir son analyse. Cela va se traduire par l'émergence de l'économie institutionnelle.

Pour la discipline économique, une institution « *est un ensemble de règles encadrant les transactions* ». North définit les institutions comme étant : « *Les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent de contraintes formelles (comme les règles, les lois, les constitutions), de contraintes informelles (comme des normes de comportement, des conventions, des codes de conduite auto-imposés) et des caractéristiques de leur application*² ».

¹ DEUBEL, P. (Dir.). (2009). *Dictionnaire d'analyse économique et historique des sociétés contemporaines*. Paris: Pearson Education. p 217.

² CHAVANCE, B. (2007). *L'économie institutionnelle*, Paris: La découverte, p 65

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

Une autre définition, celle de Hodgson qui définit les institutions comme des règles sociales en ces termes:

« Les institutions sont les systèmes durables de règles sociales et de conventions établies, encastrées, qui structurent les interactions sociales. Le langage, la monnaie, le droit, les systèmes de poids de mesure, les manières de table, les firmes (et autre organisation) sont tous des institutions. La durabilité des institutions découle en partie de ce qu'elles peuvent ultimement créer des attentes stables sur le comportement des autres. Généralement, les institutions permettent la pensée ordonnée, l'anticipation et l'action, en donnant forme et cohérence aux activités humaines. Elles dépendent des pensées et des activités individuelles, mais ne peuvent y être réduites³ ».

Les définitions sont donc large, en résumé, pour les économistes du début de xx^e siècle, L'institution est un système de règles, de croyances, de normes et d'organisation qui ensembles génèrent une régularité de comportements.

En d'autres termes cela veut dire qu'une institution se manifeste par des comportements répétés qui, eux-mêmes, contribuent à reproduire l'institution.

1.1 les institutions informelles

Par institution informelle il entendu l'ensemble des règles, et coutumes, croyances, superstitions, code d'honneur, etc. qui structurent et organisent une communauté et lui donnent identité. Il est bien connu que les société les plus primitive connaissent un minimum d'organisation et obéissent à des codes qui règlementent les rapports entre les hommes et entre les hommes et les choses (donnant naissance notamment à la propriété privé).cette catégorie d'institution se forge dans la joie ou dans la douleur, lorsque les membres de la communauté acceptent de s'astreindre à des règles de comportement qui peuvent être contraignantes pour l'individu, mais sont salutaires pour le groupe, le climat, le relief, la démographie, les victoires, les défaites, les croyances, les peurs...œuvrent sans discontinuer à sculpter à chaque communauté une identité spécifique et quasiment unique à laquelle elle s'attache de toute ses forces.ces règles

³ CHAVANCE, B, Op, Cit, p. 96.

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

de conduite, non-écrites, sont marquées au feu et l'individu les suit aveuglement. Ce sont les plus durables et les plus difficiles à changer ou à abandonner.⁴

1.2 les institutions formelles

Par institution formelle il faut entendre l'ensemble de dispositif juridique qu'une société bâtit progressivement sous l'autorité de l'Etat afin d'organiser le groupe et les faire adopter les comportements recherchés en vue d'obtenir tels et tels résultats. Ici les règles sont des constructions humaines ; elles sont codifiées, discutées, votées et elles sont susceptibles d'être modifiées ou abrogées dans les mêmes conditions quelles ont été promulguées. L'individu en fait ses règles de conduite parce qu'il y est obligé et non pas toujours parce qu'il est convaincu de leur viabilité, à la minute même une loi est abrogée, il se dépêche d'abandonner son application, sans état d'âme. Par exemple les gens font une journée de 8 heures de travail, parce qu'ils y sont attachés ; il suffit qu'une autre loi ramène la journée de travail à 7 heures, pour tout le monde abandonne sans mauvaise conscience la journée de 8 heures de travail.⁵

2. Genèse et origine de l'économie institutionnaliste

Face à l'économie classique et néo-classique qui constituent l'orthodoxie en économie, plusieurs courants insatisfaits par l'économisme abstrait, statique (figé), réductionniste et isolationniste (homo œconomicus libre, informé et rationnel) se sont développés pour prendre en compte l'histoire et donc l'évolution, la culture, la société, les institutions, les interdépendances négligées par les modélisations simplificatrices des robinsonnades académiques.

L'hétérodoxie Institutionnaliste et Néo-Institutionnaliste Ahmed Silem comparatifs de David Ricardo qui, en fait, de science ne fait que masquer l'idéologie du libéralisme économique, l'économie institutionnelle prend véritablement racine avec l'institutionnalisme américain. L'origine historiciste L'école historique économique allemande, dite historiciste, est encore appelée école de l'économie nationale. Elle est l'héritière en quelque sorte du mercantilisme caméraliste poursuivi par Friedrich. Apparue dans les années 1840 pour se développer surtout à partir des années 1880, l'école historique réunit des économistes qui refusent les modèles

⁴ M. kheladi, « Algérie : institutions et sous-développement », Edition universitaire européennes, 2017, P.44

⁵ Ibid P.45

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

théoriques élaborés au même moment par les économistes classiques, puis par les marginalistes avec lesquels ils engagent une polémique fameuse, le Methodenstreit⁶, vue à l'époque comme « la bataille intellectuelle du siècle ».

Selon les historicistes, on ne peut appliquer un modèle unique comme le font les classiques et les néoclassiques pour analyser les sociétés différentes. Ils considèrent donc que les lois du développement économique doivent être découvertes en étudiant l'histoire des économies nationales qui sont toutes différentes. De la sorte, la révolution méthodologique est bien visible, l'école historique allemande, qui est en fait plus une école d'économistes que d'historiens, adopte en effet une démarche inductive. Elle s'oppose clairement à la méthode déductive des classiques, et des néoclassiques leurs contemporains. Les lois économiques doivent être élaborées à partir de l'accumulation de données historiques rigoureusement éprouvées. Une analyse comparative doit permettre de dégager de grandes constantes, et partant, de trouver des lois économiques et sociales de portée générale. L'école historique allemande n'est pas qu'une révolution méthodologique, elle est aussi une autre philosophie de l'homme que ses représentants ne cherchent pas masquer sous les étiquettes de théorie ou de science. Elle se caractérise par une vision morale assumée, car la science économique en tant que science sociale, n'est pas socialement neutre. L'école se nomme d'ailleurs avec Gustav Schmoller historico-éthique car elle refuse une économie basée sur le principe d'égoïsme. L'isolationnisme de l'homo oeconomicus des classiques et des néo-classiques n'est pour la plupart des historicistes que l'expression d'une idéologie débouchant sur le libéralisme qui ignore que les individus ne sont pas de même puissance, ne disposent tous de la même information et ne poursuivent pas toujours le même objectif. Pour le courant académique le consommateur rationnel ne cherche qu'à maximiser sa satisfaction, et le producteur son profit. Or il y a bien L'hétérodoxie Institutionnaliste et Néo-Institutionnaliste, d'autres facteurs dans le comportement économique des hommes, et l'analyse économique se doit d'éviter faire abstraction des aspects moraux, culturels et spirituels (cf. le rôle de la religion développé par Werner Sombart et Max Weber) et de ceux qui sont liés à la nationalité et à la race, dans la vie sociale. Parmi les représentants de l'école historique vont se trouver des universitaires dits « socialistes de la chaire » qui préconiseront les réformes sociales adoptées par Bismarck à la fin du siècle. En résumé, l'historicisme, sur une base méthodologique

⁶ Littéralement « querelle des méthodes » désigne plusieurs controverses académiques en Allemagne et en Autriche-Hongrie

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

inductive, a introduit l'idée que les sociétés sont diverses et variées, qu'il y a des étapes de développement comportant chacune des modes de gestion spécifique, que les comportements des hommes ne sont pas réductibles aux calculs de maximisation des satisfactions et du profit. Pour la majorité des historicistes, le marché n'est pas le seul moyen de régulation de la société, l'État ignoré par l'économie classique et néo-classique peut jouer un rôle. Il s'agit là d'une hétérodoxie systémique. Ce sont ces éléments que va développer l'institutionnalisme américain mais en accordant plus d'importance aux recueils et aux traitements des données statistiques.

3. La nouvelle économie institutionnelle

La nouvelle économie institutionnelle ou le néo-institutionnalisme désigne un ensemble de courants de pensée qui a contribué au renouvellement de l'analyse économique des institutions dans les années 1970.

Il se développe essentiellement depuis les années 1980, sur la base des travaux fondateurs plus anciens de Ronald Coase sur la théorie de l'entreprise (*The Nature of the Firm*, 1937) et le problème des coûts sociaux (*The Problem of Social Cost*, 1960), de Douglass North sur les conditions institutionnelles de la croissance (*Structure and Change in Economic History*, 1981), et d'Oliver Williamson sur les modes d'organisation structurant une économie de marché et la logique sous-jacente aux arbitrages entre ces modes (*Market and Hierarchies*, 1975). L'approche qui en résulte est fondée sur le concept unificateur de coûts de transaction, et se déploie dorénavant dans l'ensemble des sciences juridiques et sociales, tout en confortant son assise économique.

L'expression « néo-institutionnalisme » a été introduite par Williamson, pour démarquer l'analyse en voie de constitution du « vieil » institutionnalisme américain des Thorstein Veblen, John Commons, Wesley Mitchell et de leurs disciples, tout en prenant des distances avec une approche néo-classique alors ignorante, sinon méprisante, quant au rôle joué par les institutions et les organisations dans le fonctionnement effectif d'une économie de marché.

D'une manière générale La théorie du néo-institutionnalisme s'efforce d'expliquer le phénomène de l'homogénéité dans les organisations et aussi l'influence de l'environnement institutionnel sur les organisations.

4. Les variétés d'institution

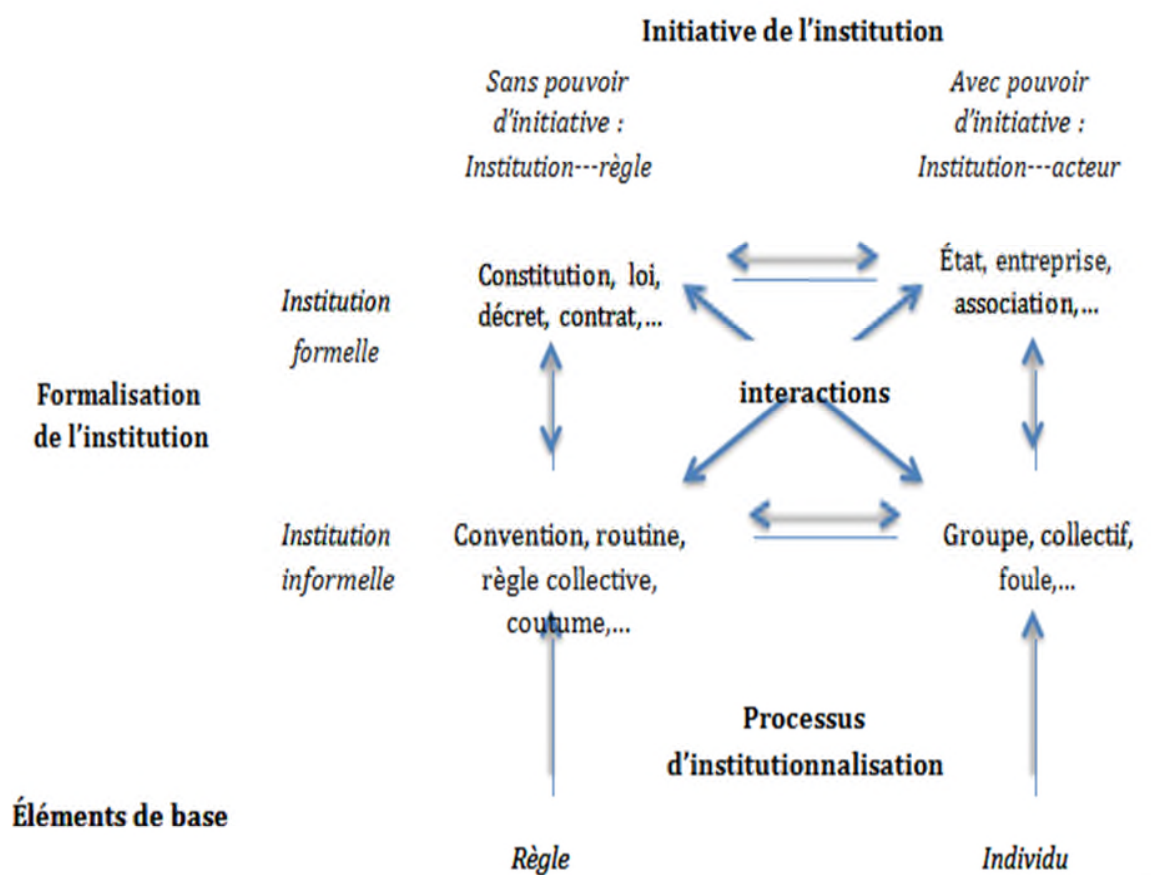
Caractérisation générale, les propriétés centrales des institutions peuvent être regroupées en cinq propositions :

1. *Les institutions sont collectives* : Elles sont générées par des collectifs et portent sur eux comme sur les individus.
2. *Les institutions sont intériorisées* : C'est ce qui les rend souveraines : l'influence qu'elles exercent sur les actions des individus passe par leur incorporation dans leurs comportements, qui les renforcent en retour. Certes, les institutions évoluent aussi sous la pression des comportements mais l'interaction individu/institution est asymétrique, l'influence de l'institution sur l'individu est supérieure à celle qu'il exerce en retour sur elle.
3. *Les institutions sont simplificatrices* : Elles produisent un ensemble de repères qui visent à rendre intelligibles les situations de décision en les simplifiant. Elles forment ainsi des cadres pour l'action individuelle
4. *Les institutions sont pacificatrices* : Elles constituent des références partagées qui fournissent des solutions acceptables par les parties en situation de conflit potentiel.
5. *Les institutions sont coordonnatrices* : Le canevas institutionnel contribue à l'efficacité économique des communautés en fournissant l'armature de la coordination des actions individuelles. Cette armature forme un système hiérarchisé.

Dans la vision large, les entreprises, en tant qu'organisations, sont ramenées à une subdivision des institutions, au côté des conventions, des coutumes, des lois ou de l'État. Pour compléter cette première dichotomie, une seconde distinction, plus classique dans la littérature institutionnaliste [North (1990)], peut être opérée entre *institutions formelles*, qui ont une existence juridique et *institutions informelles*, qui n'en ont pas. Le croisement de ces critères permet de mettre en évidence quatre variétés d'institutions et résumer les relations que nous établissons entre individu, règle, institution, convention et organisation (figure 1).

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

Figure 1. Les variétés d'institutions – initiative et formalisation



Source : d'après Koleva P., Rodet---Kroichvili N. et Vercueil J. (2006), p. 26.

Dans leur diversité, les variétés d'institutions constituent la trame de l'interaction économique. Aborder la transformation des systèmes économiques sans tenir compte des institutions et de leurs évolutions revient à négliger la matière première des processus à décrire : ceux-ci dérivent de décisions individuelles qui sont exposées aux influences des institutions. Munis désormais d'une caractérisation précise de la notion d'institution, nous pouvons progresser dans l'analyse de leurs interactions.

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

Section 2 : le rôle des institutions dans l'économie

1. Les institutions influencent le développement à la fois au niveau national

1.1 L'histoire économique met en lumière le rôle-clé des institutions dans le développement économique des pays.

On peut partir ici des travaux de Rostow (Les étapes de la croissance économique – 1960): à partir de quelles transformations institutionnelles le take off a-t-il pu se réaliser ?

Il est évident que **les institutions, garantissant le droit de propriété et l'administrant, constituent un fondement sur lequel le capitalisme a pu se constituer.** Le droit des contrats est indissociable de l'économie de marché. Il était possible de mentionner des formes institutionnelles qui ont permis la révolution industrielle, par exemple en France, l'abolition des corporations (1791) et la mise en œuvre d'un code civil (code Napoléon 1804) : elles constituent un cadre à partir duquel peuvent s'instaurer des relations marchandes durables. La mise en place d'institutions “démocratiques” facilite le développement. L'équilibre entre les trois pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire) garantit l'émergence de règles favorables à un développement équitable. Le débat est alors : les institutions sont-elles un préalable au développement ? Ou en sont-elles le produit ? Dans le premier cas leur rôle est structurant et donc indispensable au processus de développement. Dans le second cas, la mise en œuvre du développement est progressive et la transformation des institutions résulte de l'essor d'un secteur “moderne” par rapport à un secteur “traditionnel”. Dans ce cas, leur rôle est celui de favoriser la transition d'un mode de développement à un autre. Il peut y avoir conflit entre institutions “modernes” et “archaïques”, comme on peut le voir aujourd'hui dans les pays du Tiers Monde.

1.2 Le développement économique dans les pays du Tiers-Monde: quel rôle pour les institutions ?

Il s'agit de se demander si les seuls mécanismes économiques permettent aux pays de se développer. Le développement peut-il s'opérer de lui-même par un processus d'accumulation

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

autorégulé ? En cas de réponse positive, les institutions joueraient un rôle passif ou préalable ou d'encadrement du développement. Elles seraient déterminées par le développement lui-même qui mettrait à jour et renouvellerait les institutions qui lui seraient nécessaires.

Deux options très différentes se retrouvent ici :

- la perspective libérale du développement telle celle du consensus de Washington, des théories de la croissance endogène ou de la théorie de la convergence de Solow (Le développement est alors conçu comme un phénomène naturel de rattrapage, dans lequel les institutions n'auront qu'un rôle minime.)
- Et d'autre part celle des tenants de l'intervention de l'Etat, à travers des institutions censées favoriser le développement. Cette deuxième option appelle donc une question essentielle: les institutions propres au capitalisme occidental et se traduisant par une “consommation de masse”, étape ultime du développement selon Rostow, sont-elles “universelles” ou d'autres formes institutionnelles sont-elles possibles? Si tel est le cas, alors, le rôle des institutions est de faciliter l'instauration d'un tel modèle de développement.

Selon A. Sen, (*Commodities and capabilities*, 1987) le développement résulte de l'implication croissante des hommes dans le processus productif. Les institutions doivent alors permettre l'essor des “**capabilités**” de ceux-ci. Certaines institutions peuvent jouer ce rôle : ainsi en est-il du microcrédit. L'expérience de la “**Grameen bank**” créée à l'initiative de Muhammad Yusuf au Bangladesh pouvait illustrer ce point. La banque en prêtant principalement de petites sommes aux femmes pauvres, les solvabilise et autorise une insertion marchande qui leur permet de sortir du cercle vicieux de la pauvreté. Ainsi, selon Williamson, il convient de sélectionner les institutions les plus adéquates pour faciliter le développement de l'économie, sur la base de la minimisation des coûts de transactions. Ainsi certaines formes institutionnelles ne conviendront plus, car elles ne seront plus à même de favoriser le développement des entreprises : les modes de développement libéraux, extravertis où les institutions ont joué un rôle structurant (exemple de la Grande-Bretagne) ou bien les modes de développement où les institutions ont joué un rôle très interventionniste (développement autocentré par exemple).

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

2. L'importance des institutions pour le développement économique

Le rôle des institutions dans le développement économique est souvent mentionné pour expliquer la croissance économique et les inégalités dans le processus de développement des pays. Mais qu'est-ce qu'une institution? La littérature emprunte communément la définition des institutions de North les définissant comme « les règles du jeu ».

Les institutions sont des facteurs déterminants au développement économique dans le sens où elles sont considérées par la *Nouvelle Economie Institutionnelle* comme des variables endogènes au processus de croissance économique. C'est dans ce sens que North (1990) définit les institutions comme les « contraintes humainement conçues qui déterminent les interactions », c'est-à-dire les « règles du jeu » de la société. Il est intéressant de noter une distinction entre les « institutions » et les « organisations », deux termes généralement assimilés.

Les institutions permettent le développement économique à travers un contrôle plus ou moins « formel » des échanges et des transactions économiques entre les individus (North, 1990). Ce dernier point permet comme il est souligné par North de catégoriser les institutions en deux types les institutions « formelles » et « informelle ». Cette distinction est autour du principe législatif des règles imposées. Les institutions « informelles » sont les règles issues des normes et valeurs d'une société qui contraignent et encadrent les activités économiques des individus. Alors que les institutions « formelles » correspondent à des règles légalement contraignantes permettant la coordination et la réalisation des activités économiques dans le cadre d'échanges complexes (North, 1990 ; Williamson 2000). Ces institutions sont mises en place à partir du moment où les institutions « informelles » ne permettent plus une contrainte efficace et d'encadrer les échanges afin d'inciter l'accumulation de richesses.

Ainsi, le développement des institutions suit, encadre et permet le développement économique. Dans sa thèse, North montre que cette évolution peut être catégorisée en trois étapes :

1. « **Les échanges locaux** » ont tendance à être présent dans le cadre un marché de petite taille avec une forte densité sociale. Cette petite économie est peu développée économiquement et la forte densité sociale permet un « contrôle du voisin » (North, 1992), c'est-à-dire que les activités économiques peuvent être encadrés et contrôlés par des institutions « informelles ».

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

2. « **Les échanges entre villages** » sont liés à des marchés de taille intermédiaire avec une densité sociale plus faible que dans le cadre d'un marché de petite taille. Les échanges se complexifient puisqu'il y a la nécessité d'une coopération accrue entre des individus ne suivant pas forcément les mêmes institutions « informelles ». C'est dans ce cadre que commence à se développer des institutions « formelles » permettant d'encadrer et contrôler les activités économiques. Il est notable que dans le cadre de ces échanges la place des institutions « informelles » est toujours importante.
3. « **Les échanges longue distance** » sont des échanges d'une complexité supérieure à des « échanges entre villages » puisqu'ils s'effectuent dans des marchés de grande taille. Ces économies ne dépendent plus de la densité sociale, ni des institutions « informelles » puisque les individus effectuant les échanges peuvent être localement soumis à des institutions « informelles » très différentes. Ainsi, pour éviter les comportements de « *free-riding* » comme il est observable dans la théorie principale-agent, les institutions « formelles » permettent de poser des cadres stables et contraignantes à ces échanges. La place de ces institutions sont plus importantes que les institutions « informelles ».

La différence de niveau de développement économique est expliquée par la capacité d'innovation des institutions. C'est-à-dire aux évolutions et résistances des institutions à innover pour permettre de répondre et encadrer les besoins primaires et secondaires des individus (Kuznet, 1968). En ce sens, le développement économique réside dans l'élaboration d'institutions, à l'image des institutions de propriété, qui peuvent contrôler les coûts de transaction et inciter les individus à avoir une activité économique permettant de rendre possible des échanges plus complexes et le développement économique (North, 1996).

Toutefois, North ne montre pas si la qualité des institutions est déterminante pour le développement économique. C'est ce qu'il convient d'étudier dans une seconde sous-partie qui se concentre sur les travaux de Acemoglu.

3. La qualité des institutions : un moteur pour le développement économique sur le long terme

En suivant la thèse de North, les travaux de Acemoglu établissent une relation entre la qualité des institutions dans le processus du développement économique pour permettre de comprendre

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

la différence entre les niveaux de développement économique entre les nations. La qualité des institutions est, à ce sens, essentielle au développement économique sur le long terme. Les « bonnes institutions » sont celles qui permettent d'inciter les individus à la prise de risque et à l'innovation à travers la mise en place d'institution plus ou moins formelle protégeant la propriété privée (Acemoglu, Robinson, 2006).

La qualité des institutions est déterminée par une typologie établie par Acemoglu et validée dans ses derniers travaux (Acemoglu, Robinson, 2012). Cette typologie met en parallèle les règles ayant une capacité d'« inclusion » des individus dans le processus d'élaboration des règles à travers la participation aux processus politiques et économiques et les règles ayant une volonté « extractive », c'est-à-dire cherchant à surexploiter le capital sur le court terme et excluant les différents acteurs des processus d'élaboration de règles permettant la participation aux processus politiques et économiques (Acemoglu, Robinson, 2006).

Ainsi, Acemoglu met en évidence le rôle déterminant des institutions politiques. Les institutions politiques doivent, en effet, mettre en place des règles « formelles » pour limiter la mise en place d'institutions privées avec une volonté extractive. Le problème sur le long terme des institutions ayant une volonté extractive est principalement autour de cette tendance observée par Acemoglu et Robinson (2006) à être opposé au changement. Ces institutions incitent peu à l'innovation et à la mise en place de règle formelle concernant le droit de propriété.

La différence entre les niveaux de développement économique est, par corolaire, directement en relation avec la capacité des institutions politiques à mettre en place des règles légales permettant d'encadrer les institutions privées afin d'éviter des règles extractives. La prospérité économique sur le long terme est le résultat de l'innovation institutionnelle et la mise en place de « bonnes institutions » politiques permettant une participation « inclusive » de la société aux processus politiques et économiques. Le lien entre « bonne institution » politique et institution démocratique est montré par Acemoglu puisque, d'après ses différents travaux, les institutions démocratiques remplissent les critères d'une « bonne institution » (Acemoglu, Robinson, 2006).

Chapitre I : cadre conceptuel et problématique

Conclusion

Loin d'être assimilable à une seule et unique école de pensée, l'institutionnalisme en économie représente un ensemble de réflexions aux fondements théoriques et méthodologiques divers qui convergent vers une idée force : les institutions, définies comme un ensemble de normes, de règles et de croyances induisant une régularité de comportement, sont importantes pour étudier les interactions économiques. Initialement, l'approche institutionnaliste s'est développée à la marge de la science économique.

L'école historique allemande comme l'institutionnalisme américain étaient ainsi critiques envers l'économie classique et marginaliste. A partir des années 1970, l'approche institutionnaliste est toutefois devenue une partie intégrante de l'analyse économique standard, moyennant l'abandon de certaines options méthodologiques et des positions théoriques adoptées par les premiers institutionnalistes.

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

Introduction

Bien que les dernières années aient mis au premier plan du débat économique la question des réformes institutionnelles, qu'il s'agisse de la grande transformation des économies de l'Europe de l'Est ou des programmes d'ajustement structurels mis en œuvre sous l'égide du FMI dans nombre de pays en développement, peu nombreux sont cependant les travaux qui ont été consacrés à l'analyse de l'évolution des institutions. Cependant, depuis l'apparition du courant dit de l'économie institutionnelle, la question du changement institutionnel fait l'objet d'un intérêt de plus en plus grand. Celui-ci se manifeste par une profusion d'analyses et d'interprétations, donnant lieu à un débat entre une multitude de conceptions alternatives et variées.

La question du changement institutionnel dans le contexte d'une économie rentière comme celle de l'Algérie ne saurait être abordée sans que ne soit évoquée la dimension conflictuelle et politique du changement. La médiocrité des résultats économiques enregistrés par le pays s'explique grandement par l'incapacité du pays à générer des configurations institutionnelles en adéquation avec la nécessité de l'émergence d'une économie productive, en rupture avec la logique rentière sur laquelle le régime d'accumulation était jusque-là fondé.

Section 1 : vers une économie institutionnelle de changement

1. Institutions, organisations, et changement institutionnel

Différents courants et travaux se sont consacré à l'étude des économies en transition et à l'explication de la diversité de trajectoires et des chemins empruntés de ces mêmes pays, à l'histoire et le développement économique et ont mis en évidence à la fois l'importance et la complexité des institutions et leurs changements. L'économie institutionnaliste est un nouveau paradigme qui est né en partant des insuffisances du mainstream. C'est une « machine à voyager » au sens de Dokès qui est mieux adaptée aux questions de changements (Centre de Walras, 2002, p3). Elle est apparue alors comme alternative au courant néoclassique de transition qui tente alors

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérie ; problématique et caractéristiques

d'apporter des éléments de synthèses quant à l'échec du processus du changement institutionnel tout en incorporant les institutions (formelles et informelles) au cœur de leurs travaux sans pour autant négliger l'importance de l'Etat comme fil conducteur dans ce processus, et des entrepreneurs comme agents influents la direction du changement.

Parmi les économistes appartenant au courant de la nouvelle économie institutionnelle (NEI), le prix Nobel d'économie Douglass Cecil North est l'un de ceux qui a le plus réfléchi sur la conjonction entre comportements des agents et institutions. North s'intéresse au changement institutionnel et organisationnel. Sa contribution à ce processus est fort originale et pionnière. Il s'est référé à la théorie des jeux pour tenter de comprendre ou de définir le processus du changement institutionnel. Cependant, le changement institutionnel a souvent été compris comme l'interaction continue et mutuelle entre les institutions (comprises comme les règles du jeu formelles et informelles) et les organisations (considérés comme les joueurs) dans un contexte de rareté et de concurrence (Par exemple le processus de transition est souvent considéré comme un changement institutionnel). Ces institutions changent sous l'effet des organisations. Avant d'aller plus loin, il serait judicieux que nous fassions une séparation entre les institutions et les organisations en se basant sur la distinction qu'a été faite par North et qui est d'ordre primordial, car elle nous permet de préciser le rôle des organisations dans le processus du changement institutionnel. Pour cet auteur, les institutions sont : « *Les institutions sont les règles du jeu dans une société ou plus formellement sont les contraintes humainement conçu qui structurent les incitations des hommes* ». Ou en d'autres termes « *les institutions sont les règles du jeu sous forme de contraintes établit par les hommes qui vont structurer les interactions humaines et les organisations sont les joueurs* ». (North, 1990 ; p3, 1994 ; p361). Elles sont composées de règles formelles (politique : lois, constitution, règlements ; économique : droits de propriété ; ou contractuelles) et informelles (tabous, traditions, coutumes, normes morales, codes de conduite, conventions, culture, etc). Ces institutions informelles se définissent comme le transfert intergénérationnel à travers l'enseignement et l'imitation de connaissances, de valeurs et d'autres facteurs qui influencent le comportement. Pour ce qui est des organisations, elles représentent un ensemble d'acteurs ou un groupe d'individus s'engageant dans une activité téléologique et dont les objectifs peuvent être communs (Maximisation du profit, gagner les élections, éduquer les élèves,...) (D.C.North, 1990, p3). Elles comprennent : Les organes politiques (partis politiques,

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

sénat, organismes de réglementation), les organisations économique (entreprises, syndicats, exploitations familiales), les organisations sociales (églises, clubs, associations), les organisations éducatifs(écoles, collèges, centres de formation professionnelle, universités).nous ne pouvons comprendre l'évolution du processus du changement institutionnel sans s'intéresser aux sources du changement et enfin les agents et direction de ce dernier.¹

2. Le blocage institutionnel en Algérie

La question à laquelle il convient de répondre d'emblée est de savoir pourquoi en Algérie, en dépit des effets conjugués et récurrents des chocs et contre chocs pétroliers et des mutations qui sont à l'œuvre à l'échelle de l'économie mondiale, les formes institutionnelles caractéristiques du régime rentier d'accumulation restent fondamentalement les mêmes, dans la mesure où leurs configurations concrètes empêchent toujours l'émergence d'une dynamique productive indépendante de la rente? Pourquoi la transition institutionnelle, qui devrait conduire à une sortie du régime rentier, semble-t-elle bloquée?

Des questions qui précèdent, il s'en suit que c'est, en fait, la question de l'avènement d'un nouveau régime d'accumulation qui demande à être étudiée car il s'agit de rechercher quelle configuration architecturale d'ensemble, assumée par les formes institutionnelles, pourrait favoriser (ou non) l'émergence d'un nouveau régime d'accumulation dont, il est vrai, on ne connaît pas à priori la forme et la nature exactes, mais dont on sait néanmoins qu'il doit reposer sur la réhabilitation et le développement des activités productives.

Le blocage institutionnel apparaît en l'occurrence comme l'obstacle principal à l'émergence d'un nouveau régime d'accumulation.

Cependant, si les analyses régulationnistes qui se sont intéressées à la question du changement institutionnel dans les pays à régime rentier d'accumulation ont toutes souligné l'incapacité des formes institutionnelles adaptées au régime rentier de répondre aux changements requis, elles relèvent aussi que, au-delà de la sphère politique qui, très souvent, n'est pas étrangère à ce

¹ Hind Merad Boudia, L'impact du changement institutionnel dans un cadre de transition sur le comportement des entreprises Algériennes, Revue du Lareiid, 2015

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérie ; problématique et caractéristiques

blocage, c'est la dépendance de ces formes institutionnelles par rapport au circuit de la rente qui interdit, ou rend difficile, la transformation du régime économique interne. A défaut d'un volontarisme politique affirmé, seul à même de rompre le cordon ombilical qui lie la régulation institutionnelle au circuit de la rente, l'évolution du régime économique dans le sens d'une réhabilitation des activités productives, simultanément à un épuisement progressif des incitations aux comportements de recherche de rentes, demeurera problématique.²

L'hypothèse celle qui nous semble plus juste - est de voir dans la prédominance des comportements de captage de rente une excroissance du régime rentier [Peguin et Talha, 2002], ce qui, en d'autres termes, signifie que le phénomène peut se développer dans le cadre de tout autre régime d'accumulation en vigueur dans les pays à économie de marché, pour peu qu'il y ait par exemple limitation de la concurrence. Dans cette hypothèse, on rejoint ce qui est développé par le courant régulationniste, à savoir que c'est le mode de régulation qui serait à l'origine de la prédominance de la logique rentière dans le comportement des acteurs et des agents économiques, cette logique pouvant contaminer à son tour le fonctionnement d'ensemble de l'économie et provoquer, à plus ou moins longue échéance, sa crise.

Enfin, Remarquons que dans les pays qui ont réussi l'entreprise de mise en œuvre d'un *fordisme périphérique*, la transition institutionnelle s'est souvent opérée selon le modèle basé sur la séquence économique « Taylorisation primitive - fordisme périphérique - fordisme autonome ». Dans un pays à régime rentier, la question n'est pas tant de savoir si, pour réussir, la transition institutionnelle doit emprunter le chemin qu'une telle séquence indique, mais plutôt de savoir si une telle transition est possible. La « taylorisation primitive », désignant la phase initiale du processus, est en effet une formule qui désigne une configuration du rapport salarial des plus extrêmes, c'est-à-dire la plus favorable au capital et la plus contraignante pour le travail. La présence d'une rente d'origine externe et qui, plus est, est à la disposition exclusive de l'Etat, rend, pour des raisons qui relèvent davantage du domaine du politique que de l'économique, l'éventualité qu'une telle séquence survienne plus qu'incertaine.

² S. Bellal, PROBLEMATIQUE DU CHANGEMENT INSTITUTIONNEL EN ALGERIE, Revue Algérienne des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques, 2011, nouvelle série 2011

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

3. Caractéristiques de changement institutionnel en Algérie

Dans le déroulement chronologique et séquentiel des changements institutionnels qui se sont produits dans le pays, plusieurs caractéristiques, symptomatiques du blocage décrit précédemment, peuvent être relevées. Nous citons, en particulier

3.1 La résistance du régime rentier au changement de l'environnement externe

Rétrospectivement, et à première vue, on ne peut ne pas faire le constat d'une résistance du régime rentier à la crise. Cependant, cette résistance doit être relativisée et analysée à la lumière de la succession chronologique des contraintes ayant engendré la crise. Autrement dit, la résistance du régime rentier d'accumulation à la crise qui le secoue à chaque fois que le marché mondial des hydrocarbures montre des signes d'effondrement s'explique moins par la solidité des configurations institutionnelles nationales face au changement de leur environnement externe que par le caractère conjoncturel, et donc limité dans le temps, de ce changement. La reprise des cours du pétrole sur le marché mondial survient toujours avant que le changement institutionnel n'ait encore consolidé ses nouvelles assises, empêchant ainsi que le changement n'atteigne le stade de l'irréversibilité, notamment du point de vue de l'autonomisation de la sphère économique par rapport au politique. Ceci dit, l'autonomie de la sphère économique par rapport au politique relève d'une dynamique, en ce sens que le changement, quand il se produit, peut aller dans un sens (plus d'autonomie) comme dans l'autre (moins d'autonomie).

De ce point de vue, les premiers signes annonciateurs des revirements en matière de changement peuvent être situés au milieu des années 90. S'en est suivi un relâchement manifeste depuis l'expiration de l'accord avec le FMI, en 1998, relâchement qui a pris, à la faveur de la reprise soutenue des cours du pétrole, les allures d'une inertie institutionnelle tout au long des années 2000.

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

3.2 L'omniprésence du politique

L'idée de l'omniprésence, ou plus exactement, de la primauté du politique comme facteur de changement est une hypothèse centrale pour appréhender la réalité du changement institutionnel en Algérie. C'est là une considération dont il convient de tenir compte lorsqu'il s'agit d'évaluer le rôle de la délibération politique dans la définition d'une réforme institutionnelle ; celle-ci jouant de toute évidence un rôle essentiel dans le processus de réforme.

Il convient d'abord de remarquer que jusqu'au jour d'aujourd'hui, et à l'exception de la période de l'ajustement structurel où le FMI exerçait de fait un pouvoir de tutelle sur la conduite de la politique macroéconomique, tous les changements qui ont eu lieu sont le fait du pouvoir politique, et non de la société dite civile. Le pouvoir politique a toujours été à l'origine de l'impulsion principale qui a entraîné le changement (et son blocage, serions-nous tenté d'ajouter). L'omniprésence du politique signifie en l'occurrence absence de la société civile.

Il va sans dire qu'une telle situation trouve son origine dans le fait que l'Etat est le détenteur exclusif de la rente pétrolière, ce qui lui permet d'être le seul responsable des modalités de son utilisation. La conséquence en est que le poids relatif des partenaires sociaux (syndicats, patronat, associations, ...) est insignifiante face à celui de l'Etat. Par ailleurs, il convient de noter que, très souvent, l'attitude des acteurs en présence vis-à-vis des réformes ne correspond pas à celle qui, logiquement, devrait être la leur. Ainsi, la vision classique selon laquelle l'intérêt bien compris des acteurs collectifs en présence devrait les conduire à adhérer à une réforme s'avère en l'occurrence dénuée de fondement puisqu'elle est loin de correspondre à la réalité³.

Une autre caractéristique réside dans le fait que, bien que centralisé, le pouvoir étatique en Algérie semble ne pas avoir saisi qu'une stratégie politique affirmée peut profiter d'une conjoncture favorable pour lancer une réforme qui entend répondre par anticipation à des difficultés qui ne se sont pas encore manifestées. Le retournement favorable de la situation sur le plan externe à partir de la fin des années 90 ne semble pas avoir freiné les tentations de recourir

³ Pour l'anecdote, le FCE (Forum des Chefs d'Entreprises) a cru opportun de demander, en 2007, aux pouvoirs publics de réévaluer la monnaie nationale afin, soutient-il, de renforcer le pouvoir d'achat des ménages, mis à rude épreuve par le renchérissement des prix des produits alimentaires, pour l'essentiel importés. Fait significatif, le FMI ne tardera pas à lui emboîter le pas quelques mois plus tard.

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

aux solutions de facilité qui ont de tout temps caractérisé les pratiques économiques de l'Etat lors de conjonctures favorables.

Un dernier aspect mérite d'être souligné. Il se rapporte à la nature du système politique en Algérie. Celle-ci rend difficile l'interprétation du rôle régulateur des institutions, et ce en raison du développement de ce que D. North appelle les « *dual use institutions* ». En effet, la rente issue du secteur des hydrocarbures a permis le développement de réseaux clientélistes informels opérant sous le couvert des institutions officielles. Dans ce contexte, beaucoup d'actes de régulation ou de mesures de changement obéissent davantage à des logiques de luttes entre clans qu'à des nécessités économiques. L'économie continue ainsi de subir l'interférence politique des pouvoirs, formels et informels, qui empêchent l'émergence et le fonctionnement des institutions indispensables à la création d'un environnement favorable à une croissance stable, durable, et autonome du secteur des hydrocarbures.

3.3 L'absence de cohérence, synonyme d'absence de projet économique

A l'exception peut être de la période courte dite des réformateurs (1990-1991) où manifestement une certaine cohérence se dégageait de la multitude de mesures de réforme engagées, l'absence de cohérence semble être une caractéristique majeure des politiques de changements institutionnels mises en œuvre durant ces deux dernières décennies.

L'analyse de l'expérience récente en matière de réforme est à même de permettre de mettre en relief l'impératif d'une compatibilité logique des évolutions institutionnelles avec la dépendance de sentier ainsi que la nécessité d'une compatibilité entre les régulations partielles. Or, comme le notent M. Pereira et B. Theret [2000], l'histoire n'est, en pratique, loin d'être logique, notamment dans les périodes de crises. De plus, les décisions en matière de politique économique ne sont pas toujours aussi simples que ne le suggère le raisonnement économique pur le poids de l'histoire, la complexité et les lourdeurs des processus de prise de décisions politiques, les considérations idéologiques, ... interviennent pour beaucoup. C'est ainsi qu'on a pu observer, tout au long des années 90 et 2000, beaucoup de réformes suivies de contre-réformes, des ajustements fondés sur des recettes universelles qui se sont souvent avérées peu adaptées au contexte local.

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérie ; problématique et caractéristiques

Bien que la multiplicité des facteurs qui gouvernent le changement institutionnel nous conduise à admettre l'inexistence d'un modèle canonique en la matière, il n'en demeure pas moins que sans l'existence d'un projet économique claire et politiquement assumé et pris en charge, il y a tout lieu de s'attendre à ce que la quête d'une cohérence des réformes institutionnelles soit vaine. En d'autres termes, l'absence de cohérence de la réforme traduit l'absence de projet de réforme.

3.4 Le poids des contraintes

Il n'est pas inutile de rappeler que c'est souvent sous la contrainte, prenant notamment la forme de déséquilibres financiers majeurs (déficits budgétaires, déficits des entreprises publiques...) ou de problèmes macroéconomiques préoccupants (balance des paiements), qu'apparaît la nécessité de réformes et que ces dernières sont mises en œuvre.

Dans le cas spécifique de l'Algérie, il semble que c'est le durcissement des contraintes internationales, découlant du mode d'insertion internationale de l'économie, qui mérite une attention particulière dans la mesure où ces contraintes tendent à s'imposer plus directement à l'ensemble de la collectivité nationale. Alors qu'ailleurs la pression d'un durcissement de la concurrence internationale a imposé des réformes du droit du travail, de la fiscalité, du budget, ... dans le régime rentier qui est le nôtre, la rente pétrolière semble jouer le rôle d'un mur protecteur, comprimant considérablement, au point de la rendre quasiment absente, la pression de la concurrence internationale.

Le poids des contraintes soulève par ailleurs d'autres questions importantes. Ainsi, si la dureté des contraintes n'est pas de nature à favoriser le succès des réformes institutionnelles, il peut sembler cependant plus facile de procéder aux réformes dans le contexte de hausse des revenus pétroliers. Or, l'expérience de ces deux dernières décennies montre que c'est plutôt l'inverse qui se produit dans le pays.

En effet, force est de remarquer que les quelques tentatives de modernisation des institutions enregistrées ces dernières années ont été entreprises suite aux pressions exercées par les institutions de crédit internationales et aux contraintes générées par des déséquilibres intérieurs intenable. Mieux encore, les quelques améliorations constatées ont été réalisées durant les années 90 lorsque le pays traversait une grave crise des paiements. Plus récemment, les

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

paiements externes sont devenus excédentaires, confortés par des prix du pétrole élevés, et les soutiens politiques extérieurs se sont renforcés. Dans cette conjoncture des plus favorables, le pouvoir politique ne semble guère incité à envisager de véritables réformes, d'où la persistance d'un statut quo.

Section 2 : la dimension politique du changement institutionnel dans un cadre de transition

1. L'économie de transition comme un changement institutionnel

Le changement institutionnel dans un cadre de transition est devenu de nos jours un des thèmes saillants qui a longtemps suscité l'attention des plus grands chercheurs et économistes de diverses écoles de pensée, et l'une des préoccupations majeures des institutions financières internationales. Le questionnement sur la transition d'un système vers un autre s'est posé pour la première fois au XXème siècle pour analyser le changement du capitalisme au socialisme, mais nous laissons ça à part en s'intéressant à la transition inverse c'est-à-dire du socialisme à l'économie de marché qui est devenue le nouveau crédo du fait de la mondialisation. En effet, Alors que certains pays se développaient rapidement ou du moins tentaient de rattraper leurs voisins au plus vite possible pour franchir la ligne d'arrivée, à partir de la fin des années quatre vingt dix, d'autres étaient en marge et pouvaient à peine franchir la ligne de départ à cause des résultats médiocres qu'ils ont obtenus du fait de l'inefficacité des stratégies de développement des années 1940-1980 amorcées par ces pays et leur échec, ce qui nécessitait le recours à d'autres alternatives. Tel a été le cas du nouveau champ disciplinaire ou en d'autres termes, le nouveau projet de développement qui a été lancé à partir des années 1990 sous la pression des institutions financières internationales (IFI). Cette science se nomme « *l'économie ou la doctrine de transition* ».

L'économie de transition néolibérale est une sous branche de la nouvelle économie de développement qui s'est imposée au lendemain de la dislocation des régimes socialistes. Elle soulignait l'importance que devaient accorder les pays désireux édifier une économie de marché fonctionnelle au processus de transformation postsocialiste, qui privilégie les mécanismes de

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

marché et la libre concurrence, ainsi que l'aboutissement des grands équilibres macroéconomique (E.Berr et F.Combarous, p2) ; par opposition aux théories de développement des années cinquante qui avaient mis l'accent sur les transformations structurelles et le rôle majeur de l'état(A. Merad Boudia, 2012, p10). Parallèlement, environ 30 pays d'Europe Orientale, l'Ex-union Soviétique et d'autres de l'Asie ont été impliqués dans de vastes changements systémiques, institutionnels et organisationnels (Bernard Chavance, 2008 ; p87).

Ce processus de transition s'opère sur deux niveaux. Il suppose en premier lieu un changement dans les procédures politiques existantes, cela signifie que les réformateurs doivent fournir des efforts particuliers pour substituer au régime autoritaire existant un autre de plus en plus opérationnel, efficient qui se base sur la démocratie. (A.A.Shuet, 2005, p19) donc, il existe deux moments qui sont extrêmement liés : le premier est la sortie du socialisme ; et le deuxième la promotion et l'édification d'une économie de marché. Ainsi la dissolution du premier régime ne peut pas à elle seule favoriser l'émergence du deuxième système, mais des institutions stables et saines doivent être mise en place pour pouvoir y faire face par exemple à une polarisation des jeux politiques qui constitue une sorte d'entrave au développement du nouveau système, ce qui enfermerait le pays dans un cercle vicieux de sous développement. (R.M.Nejad, 1999, p40).⁴

2. La transition algérienne et la problématique de l'environnement institutionnel

Le concept des institutions, tout comme celui du changement ou du blocage institutionnel, est différemment appréhendé par la littérature consacrée à ces questions. La raison en est qu'il y a presque autant de définitions que d'auteurs se réclamant des différents courants institutionnalistes ou de la théorie de la régulation. Loin d'être un handicap, cette multiplication de définitions nous paraît enrichissante à plus d'un titre : elle permet une avancée considérable en termes de prise en compte d'aspects jusque-là négligés à l'exemple des institutions informelles, et elle assure le développement des approches pluridisciplinaires en sciences sociales, car la question des

⁴ Hind Merad Boudia (L'impact du changement institutionnel dans un cadre de transition sur le comportement des entreprises Algériennes) Revue du Lareiid N°02 ; Septembre 2015

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

institutions et de leur rôle favorisant (ou défavorisant) les réformes nécessite la mobilisation de plusieurs disciplines telles que l'économie politique, la sociologie, les sciences politiques, etc.

La confluence ou divergence d'intérêts politiques et économiques conditionne la réussite ou l'échec de politiques économiques favorables à la croissance et au développement. Les institutions joueraient dans le processus de développement un rôle fondamental en combinant un ensemble d'institutions formelles et informelles variées dont la mise en œuvre effective est fonction de leur convergence avec les intérêts de la coalition politique et de la forme qu'y prend la distribution du pouvoir. Selon la période et le pays considéré, les mêmes institutions peuvent produire des effets différents sur la croissance et le développement, suivant qu'ils portent ou non les intérêts de la coalition politique et stabilisent ou non la distribution du pouvoir.

Le rôle des institutions en période de réformes peut être analysé en termes d'arrangements institutionnels et organisationnels optimaux permettant de réformer. Ces derniers se définissent à partir des comportements des agents pouvant être partisans ou opposants aux réformes. Les agents permettant l'application et l'avancement d'une réforme ou le contraire son ralentissement ou son blocage ne sont rien d'autre que les différents acteurs de l'espace public, qu'ils soient décideurs ou non, pouvant par leurs comportements hérités ou induits, favoriser ou rendre difficile la réforme⁵. Cependant, il y a lieu de remarquer que la problématique de l'évolution des arrangements institutionnels –institutions formelles et informelles confondues- vers « l'optimum » est étroitement liée à la question de la démocratie et de la bonne gouvernance⁶. D'ailleurs, les Institutions Financières Internationales évaluent les relations entre les institutions et le développement économique en fonction de trois types d'indicateurs étroitement liés : la qualité de la gouvernance, le niveau de la protection de la propriété privée et enfin, les limites de l'arbitraire du pouvoir exécutif. La bonne gouvernance est associée au degré de démocratie dans le choix des dirigeants, la stabilité politique, la sécurité juridique supposant l'indépendance de la justice et enfin l'absence de corruption.⁷

⁵ Les comportements hérités de la période d'avant les réformes (une sorte d'habitus). Les comportements induits sont des réactions ex-post produites par les pertes d'acquis provoquées par la réforme.

⁶ Dans les systèmes politiques non démocratiques les institutions sont figées et elles ne changent qu'à coups de révolutions et de contre révolutions

⁷ M. Ouchichi, les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie, Edition :declic,béjaia 2014, p.278-282.

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

2.1. Les résistances sociales aux réformes économiques en Algérie

L'explication de l'échec des réformes économiques en Algérie par la résistance de la société au changement qu'implique une économie de marché est de plus en plus avancée ces dernières années, notamment par le discours officiel. Plusieurs déclarations de responsables algériens en poste, à leur tête le Président A. Bouteflika lui-même, attribuent le non fonctionnement de l'économie nationale selon les règles du marché aux « archaïsmes » de la société. Selon cette thèse, les décennies passées sous le système de planification ont fait perdre aux agents économiques la culture d'entreprendre tout en inculquant à la société une culture d'assistanat. La filiation entre ce discours et les assertions expliquant le sous-développement par les résistances culturelles au changement est évidente. A l'instar de l'hypothèse expliquant l'échec des réformes économiques en Algérie par le type de transition adopté, celle qui attribue cet échec à l'hostilité de la société aux lois du marché ne résiste pas à l'examen des faits. A ce propos, rappelons que lors de l'analyse des deux expériences algériennes de transition vers le marché (1989/1994) et (1994/1998), nous avons montré que malgré leur existence, les oppositions aux réformes n'avaient pas atteint l'ampleur suffisante pour bloquer, et encore moins remettre en cause, les processus réformistes engagés par l'Etat. En effet, l'histoire économique algérienne des années 1990 ne relève l'existence d'aucun mouvement social conduit par un parti politique ou un syndicat, inscrit implicitement ou explicitement contre les projets de réformes initiés par les pouvoirs publics. Cependant, il faut convenir que cette absence d'opposition claire ne signifie pas l'adhésion totale de la société aux réformes économiques initiées. A l'évidence, l'hostilité de pans entiers de la société au marché existe, mais elle ne l'était ni pour des raisons culturelles, ni suffisamment importante et organisée au point de pouvoir faire avorter les projets de réformes engagés⁸.

⁸ Il convient de souligner que les oppositions dont il s'agit ici se limitent à celles des acteurs non étatiques, travailleurs, syndicats, partis d'opposition, etc

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérie ; problématique et caractéristiques

3. Les réformes institutionnelles et la nouvelle gouvernance

Le desserrement durable des contraintes structurelles de l'économie nationale devait nécessairement passer par une rupture avec le mode de gestion antérieur de l'économie et une refonte du système institutionnel et juridique de l'économie centralisée et son orientation vers un système de liberté politique et économique. La situation de tous les pays dans le monde faisait apparaître que le recule de la centralisation du pouvoir de décision et un rôle plus important des forces du marché dans le fonctionnement de l'économie constituaient l'ancrage préalable et indispensable à l'amélioration de l'efficacité économique et à la stimulation de la production nationale de biens et services, dans un contexte stabilisé. C'est dans cette perspective de réhabilitation des forces du marché et d'impulsion des initiatives des agents économiques que s'inscrivent les réformes qui sont ainsi introduites à partir de 1989.⁹

3.1. Les premières politiques d'ajustement

3.1.1. De 1986 à 1989 la démarche des pouvoirs publics, bien que prudente et gradualiste, est marquée par une forte volonté d'introduire des réformes structurelles. Les premières mesures d'ajustement annoncent un désengagement de l'Etat pour devenir une institution réformatrice, de régulation de la dynamique économique et assurer la stabilité durant la période de transition.

3.1.2. Un train de mesures de grande portée et de grand courage à un moment d'affrontement politique, à la limite de la violence, est pris. Les décisions ont visé les deux plans du rétablissement des grands équilibres et la transformation structurelle de l'économie :

➤ *En ce qui concerne le rétablissement des équilibres macroéconomiques, les mesures ont concerné :*

- Le rétablissement de l'équilibre budgétaire en mettant fin au financement direct des entreprises par le trésor, en diminuant les dépenses liées à la protection sociale et en limitant le recrutement du personnel dans la fonction publique ;

⁹ H. Temmar, L'économie de l'Algérie (les stratégies de développement), TOME 1, Edition : 4.01.5388, 2015, p. 107.

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

- Le rétablissement de l'équilibre extérieur et de la balance des paiements par un ajustement à la baisse du taux du dinar à partir de 1987, d'abord **4.9DA**, puis **6.7DA**, contre **1US \$**.

➤ *En ce qui concerne la remise en cause structurelle du système économique lui-même, les mesures ont touché :*

- L'élaboration de la réforme agraire du fait de ses effets désastreux sur la productivité ; la loi **n° 87/190** du 3.12.1987 consacre la possibilité de jouissance perpétuelle des terres issues de la restructuration des domaines autogérés ;
- L'abolition du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur loi **n° 88/29** du 19.07.1988.
- L'autonomisation des entreprises publiques. Les lois **n°88/01** du 12.01.1988, ont consacré le principe de l'autonomie de gestion des entreprises publiques, le retrait de l'Etat de la sphère de la gestion directe des activités productives et la reconnaissance des mécanismes de marché comme instruments essentiels de réalisation des activités économiques.
- L'adoption d'un cadre législatif organisant l'émergence d'un marché du travail libre. La réforme a constitué une réelle coupure avec le système passé : le Statut Général du Travailleur-qui harmonisait les salaires de la fonction publique et de l'entreprise ainsi que le monopole syndical sont abolit, le droit de grève est réglementé, enfin, une plus grande flexibilité est introduite dans le marché du travail.

Autant de réformes qui expriment, il faut le souligner, une réelle volonté d'aller à l'efficienne mais elles demanderont du temps pour prendre corps et se matérialiser dans des comportements adéquats de la part aussi bien des responsables des administrations, que des responsables d'entreprises. Ces mesures allaient ouvrir la voie à un processus plus important de transformation des règles de fonctionnement de l'économie nationale qui aboutira à la loin sur la privatisation des entreprise publiques.

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

3.2. Le deuxième train de réformes

3.2.1. De 1989 à 1991, un second train de mesures d'une portée majeure est pris dans le cadre d'un premier accord *stand-by* avec le FMI. Ne posant aucune condition, ce programme, de 600 millions \$US, pose deux principes de base :

- *L'objectif d'ouverture de l'économie et de passage à un système de marché et de libre entreprise*
- *Un désengagement de l'Etat dont le rôle sur le plan économique et de s'en tenir à l'activité de régulation indirecte et de maître de cérémonie de mise en œuvre des réformes durant la période de transition.*

Ces principes s'expriment dans cinq lois qui écartent le système de gestion administrée :

- La loi sur la libéralisation des prix (juillet 1989) et réforme du système fiscal avec en particulier l'introduction de la TVA.
- La loi sur la monnaie et le crédit (avril 1990) qui fait de la banque d'Algérie le pivot des réformes. Elle est reconnue comme centre de la régulation financière et monétaire. Elle consacre l'indépendance de la banque centrale par rapport au gouvernement et en fait un instrument privilégié de l'application des réformes.
- La loi sur la relation de travail qui introduit plus de flexibilité sur le marché.
- La révision du code de commerce (1993)
- Le décret législatif relatif à la promotion de l'investissement privé, national et étranger.

La mise en œuvre de ces lois qui avaient permis de regagner la confiance des partenaires internationaux s'est heurtée à la déstabilisation politique profonde. L'Algérie va entrer dans un processus qui la conduira à un conflit interne armé particulièrement sanglant. En octobre 1988, excédés par des conditions sociales et économique difficiles et un système politique confisqué par un parti unique inepte et corrompu. Le chômage notamment des jeunes, atteignant des proportions endémiques de l'ordre de 25%, ces derniers participèrent massivement à des manifestations qui eurent lieu dans toutes les villes Algérienne en 1988.

Chapitre 2 : le changement institutionnel en Algérien ; problématique et caractéristiques

C'est ainsi que la restructuration de l'environnement juridique et institutionnel est à peine entamée que le pays entre dans une grande instabilité qui rend difficile la continuation du programme des réformes, et la situation politique qui se développait pendant cette période va rendre objectivement difficile de concilier la poursuite des réformes et de contenir les menaces politiques qui pesaient sur le pays.¹⁰

Conclusion

La question du changement institutionnel a une dimension pluridisciplinaire. De ce fait, elle mobilise des concepts et des notions qui, souvent, débordent le cadre stricte de l'analyse économique.

Les approches utilitaristes-fonctionnalistes, dominantes dans le débat économique, insistent sur l'idée de règles de comportements. Les institutions y sont considérées comme des biens publics permettant de collecter la connaissance et l'information afin de rendre compatibles les actions et les anticipations individuelles. Le modèle utilitariste-fonctionnaliste trouve son expression la plus connue dans les travaux de D. North, bien que celui-ci s'inscrive en faux contre l'hypothèse de la sélection des institutions par le principe de l'efficacité. L'approche de la Régulation, quant à elle, se présente comme un ensemble d'énoncés qui décrivent les principes de base du changement institutionnel. Elle insiste notamment sur la dimension conflictuelle et collective de la dynamique institutionnelle, rejette le déterminisme technologique et met en avant l'importance de la délibération politique. D'où son caractère hétérodoxe.

Ces considérations générales sont à même de permettre de formuler des problématiques de changement institutionnel en des termes appropriés et en tenant compte des contextes historiques spécifiques de chaque situation étudiée. Les éléments exposés dans ce papier fournissent en effet suffisamment d'éléments pour construire des grilles de lecture fécondes lorsqu'il s'agit d'analyser des dynamiques sociales de changement.

¹⁰ H. Temmar, Op, Cit, p. 108-110.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

Les pays en voie de développement ont une structure économique instable reposant sur un secteur primaire peu productif et une très faible industrialisation. La majorité de ses pays sont d'anciennes colonies. L'Algérie est l'une de ses pays.

Après l'indépendance, le secteur industriel algérien était faible et essentiellement un appoint de la production française. Quant à l'agriculture, malgré son importance, elle était incapable d'absorber la main-d'œuvre locale et le commerce extérieur était fortement dépendant du marché métropolitain. Le modèle autocentré qui s'inspire des travaux de Marx, est recommandé pour les pays en développement. Pour que ce modèle réussisse, les pays doivent suivre des règles de conduite et éviter des barrières qui handicapent son fonctionnement, et créent des cercles vicieux qui empêchent l'enclenchement de toute dynamique d'accumulation¹.

Pour assurer le développement économique et social en Algérie, une stratégie basée sur l'industrialisation et plus précisément les « industries industrialisantes » est mis en œuvre dont l'Etat était le principal acteur.

Section1 : le modèle économique de développement, et construction de l'économie Algérienne 1960-1970

1. Le modèle de développement autocentré

Partons de l'expérience de développement de la Corée du Nord, en passant par les expériences de la Chine et de l'Inde, les expériences de développement autocentré sont nombreuses. Et comme notre travail se porte sur le cas de l'Algérie, nous présentons brièvement le modèle autocentré dans sa version des " industries industrialisantes qui comporte à la stratégie de développement algérienne (1967-1978).

¹ A. Atmani, Essai d'analyse des causes de la persistance du régime d'accumulation rentier en Algérie : approche institutionnelle, mémoire en science économique, p.7.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

1.1 La stratégie d'industrialisation par substitution d'importations (ISI)

Cette stratégie d'industrialisation à but de se libérer de la dépendance au commerce international. A cet effet, dans un premier temps par le principe de *remontée de filières*² ; elle a pour objet de remplacer progressivement les importations par une production locale en commençant par les industries les plus simples. *La substitution par l'amont, et dans un deuxième temps la substitution par l'aval doit aboutir à une production industrielle diversifiée de biens complexes (biens de consommation durables, biens de luxe).*³

1.2 Les industries industrialisantes

La stratégie des industries industrialisantes s'inspire de l'expérience soviétique d'industrialisation des années 1920. Pour Gérard Destanne De BERNIS, la seule voie capable de réduire la dépendance et d'intégrer les structures sociales des pays sous-développés est l'industrialisation, car il conçoit ce dernier comme un processus d'ensemble touchant l'entière économie. L'objectif prioritaire de cette stratégie est d'enclencher un processus de développement industriel auto-entretenu en même temps qu'un apprentissage industriel local, et minimiser la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Cette stratégie tire sa substance de la théorie du pôle de croissance de F. PERROUX, d'où l'importance est de développer en priorité les industries lourdes, au détriment des industries légères.

1.3. La stratégie d'industrialisation par substitution des exportations (ISE)

La stratégie d'industrialisation par substitution d'exportations (ISE), appelée également stratégie de promotion des exportations, elle vise à remplacer progressivement les exportations traditionnelles par de produits manufacturés, tout en profitant des faibles coûts de main d'œuvre, exploitation et valorisation progressive des matières premières.

Ce modèle de développement est choisi par les petits pays marqués par un passé colonial, et pauvres en industrie. Cette stratégie a été appliquée d'abord par les pays asiatiques (Hong Kong et Singapour, la Corée du Sud, Taiwan) à partir des années 50, et dans certains pays

² Il s'agit d'un processus permettant de réaliser la production située en amont. En produisant un bien, on acquiert progressivement des techniques de production permettant de réaliser les facteurs de production nécessaires à sa fabrication. On peut alors ensuite produire en amont les biens intervenant dans la production du premier et ainsi de suite. À terme, il est possible de maîtriser l'ensemble d'une filière depuis l'aval jusqu'en amont. C'est une stratégie permettant la concentration verticale au niveau des entreprises que les pays peuvent aussi réaliser.

³ Alain LIPIETZ, « Les conditions aux limites des politiques d'industrialisation dans le Tiers Monde ». Tiers Monde, Tome 29 N°115, 1988.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

latino-américains comme (le Brésil, l'Argentine et le Chili) dans les années 1980. En comparaison à la substitution d'importation, l'industrialisation par la promotion des exportations assure de nombreux avantages tels que :

- Une production à moindre coût par rapport à une industrie protégée ;
- Des profits en devises supérieurs à ceux procurés par la réduction des importations ;
- des produits importés à moindre coût ;
- l'accès au marché mondial permet l'extension de la production nationale et génère des économies d'échelle, des effets d'apprentissage et une compétitivité accrue;

2. étatisation et le choix politique de l'industrie

Durant les premières années de l'indépendance, l'économie algérienne se caractérisait par la désarticulation et sa dépendance à l'économie coloniale. Le secteur industriel hérité de la colonisation était un appoint de la production française. Quant à l'agriculture, elle était, malgré son importance, incapable d'absorber la main d'œuvre locale et le commerce extérieur était fortement dépendant du marché métropolitain⁴.

Le projet d'étatisation de l'économie a été jugé comme une condition nécessaire pour assurer le développement économique et social. Le ministère de l'industrie et de l'énergie contrôle toutes les grandes sociétés nationales quelles sont mise sous sa tutelle, et nomme un directeur général. La Caisse Algérienne de Développement contrôle la gestion financière. Parmi les nouvelles sociétés nationales qui sont créées on cite la SONATRACH (Hydrocarbures), la BCA (Banque Centrale d'Algérie) et la SNTA (société nationale pour le tabac et les allumettes) en 1963, la SNCTP (Société Nationale de Construction et Travaux Publics) et la SNS (Société Nationale de Sidérurgie) en 1964.

Le volontarisme économique affiché par l'Etat durant 1960 et 1970, était justifié par l'industrialisation de pays à travers la mise en place d'une stratégie algérienne du développement (S.A.D).

3. la stratégie algérienne de du développement ; fondements et objectifs

Au lendemain de son indépendance en 1962, l'économie algérienne était caractérisée par le niveau très faible de développement de ses forces productives, ainsi l'absence totale du pouvoir sur l'appareil productif installée sur son patrie. La S.A.D était une tentative de mise

⁴ Mourad OUCHICHI, « les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie », Edition DECLIC, Bejaia, mai 2014, p.33

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

en œuvre d'un mode cumulatif particulier visant le réinvestissement d'un surplus d'origine externe (la rente pétrolière) pour développer un mode de production interne par l'industrie lourde, le tout étant sous contrôle total de l'Etat⁵. C'est en rupture avec l'économie coloniale, que cette stratégie de développement avait été pensée. Elle a été tirée de la théorie des «industries industrialisantes» dont Gérard Destanne De BERNIS est le chef de file.

L'objectif de la SAD dénote l'assertion de produire, planifier et de créer un environnement dans lequel l'industrie est le moteur dont l'économie algérienne sera modernisée. Ces principaux objectifs peuvent être énumérés comme suit :

- la valorisation des ressources du sous-sol, notamment des Hydrocarbures, dans le but de faire de ce secteur une source d'accumulation et un facteur d'entraînement économique ;
- le développement des industries de base à travers la valorisation des industries de sidérurgie/métallurgie, de la mécanique/électronique, de la chimie/pétrochimie et l'industrie d'énergie (Hydrocarbures, électricité...) ;
- investissement public en aval et contrôle en amont de l'ensemble des activités économiques
- Transformation et restructuration de l'agriculture comme implication nécessaire du processus d'industrialisation ;
- L'intégration de la population dans le travail, en faisant de l'industrialisation une solution à long terme au problème du chômage.

3.1 Évolution de la planification, 1963-1977

Pour mettre en œuvre la stratégie algérienne de développement, trois plans de développement se succèdent durant la période 1967-1977: Le premier plan triennal 1967-69, puis il a été suivi par deux plans quadriennaux 1970-73 et 1974-77. La répartition sectorielle des investissements publics réalisés est établie dans le tableau suivant :

⁵ Mourad Ouchichi, Op. Cit. p. 35.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

Tableau .1 : Structure des investissements réalisés au cours de la période 1967 - 1977 en milliards de D.A.

	Plan triennal 1967-1969		1 ^{er} plan quadriennal 1970-1973		2 ^{ème} plan quadriennal 1974-1977	
	Volume	%	Volume	%	Volume	%
Hydrocarbures	2,7	28	9,8	27	36	30
Biens intermédiaires et d'équipements	2,2	22	9,7	27	33	29,8
Biens de consommation	0,45	6	1,3	3	5	4,3
Total industrie	5,4	56	20,8	57	74,2	64,1
Agriculture	1,6	16	4,6	13	5,8	4,7
Infrastructure et autres	2,7	28	11,3	30	40,8	33,3
TOTAL	9,7	100	36,7	100	120,8	100

Source: M.P.A.T, cité par A. BENACHENHOU, *in* planification et développement en Algérie 1962-1980, P 48.

Ce tableau fait clairement apparaître que le volume total des investissements est en nette accélération d'un plan à l'autre, passant de 9,7 milliards de dinars durant le premier plan triennal à 36,7 milliards de dinars durant le premier Plan quadriennal et 120,8 milliards de dinars durant le second Plan quadriennal.

3.2 L'importante part des investissements publics et la domination de l'industrie

Le « coup d'envoi » effectif de la S.A.D a eu lieu avec le lancement du premier plan triennal de 1967-1969, préparant le terrain au lancement de grands investissements industriels qui allaient suivre dans le cadre des deux plans quadriennaux couvrants les années (1970-

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

1973) et (1974-1977)⁶. Ces différents plans caractérisent par la progression permanente des investissements publics et surtout le secteur de l'industrie.

L'investissement de secteur industriel s'accapare de plus de 50% des investissements publics pendant toute la décennie. Sa part dans l'investissement total est passée de 56% durant le plan triennal à 57% au cours du premier plan quadriennal (1970-1973) pour atteindre 64,1% au cours du second plan quadriennal. Contrairement à l'agriculture qui a fait les frais de cette évolution de 16% du total des investissements publics prévus par le plan triennal à 4,7 % durant le deuxième plan quadriennal. Cependant, il faut signaler que pour la période couverte par les deux plans quadriennaux, la part des hydrocarbures dans l'investissement industriel avoisine les 50%. Et pour les deux années 1978 et 1979, ce taux s'établit à 55% et 60% respectivement.

4. Le rôle institutionnel de l'Etat dans la régulation de l'investissement et du développement industriel

En 1963, le premier code des investissements se fut promulgué dont il définit le mode d'intervention de l'Etat par le moyen des investissements publics, en créant des sociétés nationales, ou des sociétés d'économie mixte avec la participation du capital étranger ou national. Le statut des sociétés mixtes accorde à l'État l'autorité de racheter l'ensemble ou partie des parts ou actions émises, de faire appel à un droit de préemption en cas de mise en vente, transfert ou session de l'ensemble ou partie de ces parts ou actions. Les décrets de mars 1963 et la Charte d'Alger d'avril 1964 tendent à fonder l'autogestion non seulement en mode d'organisation des relations de travail mais également en mode d'organisation de la société globale. Les dispositions de cette charte précisent que l'Etat doit être l'instrument principal de gestion du pays, un puissant facteur d'unité et un moyen de battre contre les tentatives de porter atteinte à l'intégrité du territoire national.

La stratégie de développement socialiste fondée sur le dirigisme étatique passe par une allocation centralisée des ressources, faisant de l'Etat l'organisation économique et sociale quasi-exclusive du pays. Le plan est fixé par le Conseil de la Révolution ou le Conseil des ministres. Les ministres fonctionnels ont ensuite la charge de faire exécuter ces décisions, et l'entreprise publique n'ayant qu'une fonction exécutoire. Ce sont les ministères de tutelle, des

⁶ Mourad OUCHICHI, Op. Cit. p.45.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

Finances et du Commerce qui contrôle réellement l'investissement, le financement, les importations et la distribution⁷.

Les industries publiques doivent donc obéir les autorisations des administrations centrales pour leur gestion mais aussi de l'administration du plan pour tout projet de développement qui s'inscrit dans le plan et de la Banque Algérienne de Développement pour le montage financier de développement⁸. Un processus de «marchandage» se met alors en place entre les administrations sectorielles qui cherchent à obtenir le maximum de ressources et les administrations fonctionnelles qui cherchent à garder l'équilibre budgétaire. Cette gestion très centralisée induit des retards, des surcoûts et la mise en place dans les entreprises publiques d'une importante bureaucratie, le personnel non-productif atteignant 52% des effectifs en 1978⁹. L'entreprise publique est organisée et gérée comme n'importe quelle administration.

L'Etat possède le monopole sur l'ensemble des opérations de commercialisation et de distribution (le contrôle des flux d'importations et d'exportations, l'instauration des barrières douanières, et la mise en place d'un certain nombre d'organismes pour encadrer l'activité commerciale,...). Ainsi quelle a pris aussi le monopole de la création monétaire dont le Président de la République disposait des pleins pouvoirs pour décider du volume de la monnaie à injecter dans l'économie.

5. Les sources de financement des investissements publics

L'Algérie jouit Depuis son indépendance, d'une rente d'origine pétrolière et gazière importante. L'analyse de la part de la fiscalité pétrolière montre une progression permanente par rapport à la fiscalité ordinaire. Elle est passée de 12% entre 1963 à 1966 à plus de 57% en 1978 à 1979.

Pour déceler le lien entre la fiscalité pétrolière et l'investissement brut, on remarque que sa contribution est passée de 32,49% à 52,64% entre 1972-1979. La progression permanente de la couverture des investissements bruts par l'exportation d'hydrocarbure à partir de 1971,

⁷ A. Chignier, Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement, Séminaire Economie nationale du Monde Arabe, Institut d'Etudes Politique de Lyon. P.16.

⁸ A. Atmani, Op, Cit, p.12.

⁹ A. Brahimi, «Stratégies de développement pour l'Algérie», Paris, Economica, 1992, P.158.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

montre la relation directe entre les recettes pétrolières et l'investissement étatique. Elle est passée de 42,95% en 1970 à 71,35% en 1979.

Le passage du volume d'investissement de 6 296 millions de DA en 1973 à 17 965 millions de DA en 1974 s'est fait parce que les exportations d'hydrocarbures étaient passées de 12 417,5 millions de DA à 16 964,4 millions de DA, ce qui prouve que l'Etat algérien augmente le volume des investissements à chaque fois que ses rentrées en devises s'améliorent. Mais les recettes pétrolières n'est pas la seule source de financements des investissements publics, même l'endettement constitue une source de financement. Lorsque l'on se réfère aux statistiques relatives à l'endettement de l'Algérie, le stock de la dette a connu en moyenne une augmentation de trois milliards de dollar par an entre 1974 et 1979. Sa croissance moyenne était de 34,6% durant trois dernières années du second plan et de 32,5% entre 1974 et 1979.

6. La rente pétrolière : le moteur du modèle de développement algérien

Chaque année, le budget, le programme des importations, le volume des différentes subventions, l'investissement des différents secteurs... Etc., sont calculés en fonction des rentrées en devises des exportations d'hydrocarbures. Depuis 1968, l'Etat confie le monopole de la distribution des hydrocarbures à la Sonatrach. Dès 1971, le pays recouvre la souveraineté totale sur ses hydrocarbures en les nationalisant (loi n° 71-21. Les entreprises étrangères ne peuvent investir dans les activités de recherche et de production des hydrocarbures liquides qu'en association avec la Sonatrach, majoritaire avec au moins 51 % des actifs. L'État devient le propriétaire exclusif des richesses du sol et du sous-sol, et la Sonatrach prend le monopole sur l'exercice des activités pétrolières à travers l'exclusivité sur les permis de recherche et les concessions d'exploitation.

En 1978, un plan « Valhyd » (Valorisation des Hydrocarbures) est lancé dans le but de favoriser les industries liées au pétrole et au gaz pour permettre une première transformation sur place de ces ressources, avec des investissements massifs de l'Etat. La production de pétrole augmente ainsi de 50 % entre 1967 et 1979, ajoutant à cela, la multiplication du prix de pétrole par 3 en 1974, ont permis la multiplication par 12 des recettes d'exploitation entre

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

1973 et 1979, celles-ci atteignent alors 36 milliards de dinars¹⁰. Néanmoins les recettes d'exploitation cumulées sur la période sont largement faibles aux dépenses de fonctionnement et aux investissements réalisés dans le secteur industriel hors hydrocarbures.

L'Algérie est un pays rentier qui dépend de plus en plus des hydrocarbures et qui a du mal à s'en départir, mais fondamentalement, il ne s'agit pas d'un grand producteur d'hydrocarbures car, les ratios Réserves/Production sont relativement faibles comparés aux grands pays pétroliers. Les ressources dégagées par les exportations ne financent que 25 % des investissements industriels hors hydrocarbures, les 75 % restant étant financées par la mobilisation des crédits extérieurs¹¹. Donc la rente pétrolière n'est pas suffisante pour financer le modèle de développement algérien.

Section2 : Réformes économiques et instabilité politique en Algérie 1980-1999

1. Les réformes économiques (1980-1984)

Le choc pétrolier consécutif à la révolution iranienne de 1979 assure des recettes suffisantes pour gérer la dette, ce qui donne une certaine marge de manœuvre pour restructurer l'industrie algérienne sans remettre en question l'organisation générale de l'économie algérienne.

1.1 Le contenu de la réforme

Le plan quinquennal 1980-84 est marqué par l'association de nouveaux acteurs dans sa phase d'élaboration. En effet ce dernier a été élaboré par l'association de nouveaux acteurs : des séminaires nationaux réunissant des cadres de l'Etat et de toutes les organisations de masses afin de déterminer les objectifs et les moyens nécessaires au nouveau plan¹².

¹⁰ A. Atamani, op. Cit, p.16

¹¹ A. Chignier, Op. Cit. P.16.

¹² A. Chignier, Op. Cit. P.24.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

1.1.1. Le rééquilibrage du système économique

En ce qui concerne le rééquilibrage du système économique, l'objectif du plan quinquennal était de réorienter la politique économique au profit des secteurs jugés « retardataire » par rapport au secteur industriel, tel que le secteur agricole, l'hydrocarbure et autres infrastructures économiques et sociales¹³.

1.1.2. Les réformes du secteur agricole

Grace au plan quinquennal 1980-84, l'agriculture a été érigée au sommet des priorités de la politique économique de l'Etat. Les mesures prises pour réformer le secteur agricole au début des années 1980, s'articulait de trois points :

- L'accroissement de la part des investissements au profit de l'agriculture ;
- La restructuration organique des domaines et coopératives étatique ;
- La stimulation de la propriété foncière privée ;

En terme d'investissement le secteur agricole et celui de l'hydraulique on reçu 47,1 milliard DA de 1980 à 1984, contre 15,2 milliard DA de 1974 à 1977. L'Etat décidait par la voie législative, d'encourager la privatisation des exportations agricoles. En mars 1982, une banque fut crée dont leur mission est de faciliter l'accès du privé au crédit bancaire.

1.1.3. La restauration organique et financière des sociétés nationales

Le plan quinquennal (1980-84) a été conçu dans la perspective de remplacer les grandes entreprises par des petites et moyennes pour faciliter la gestion et les rendre efficaces. Les principaux critères retenus pour la mise en œuvre de la restructuration organique peuvent être résumée comme suit: la séparation des fonctions de production et de commercialisation ; la spécialisation par familles homogènes de produits ; la régionalisation qui signifie le rapprochement des directions des lieux physique de la production¹⁴.

¹³ M. Ouchichi, Op. Cit. p.101.

¹⁴ M. Ouchichi, l'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie, thèse de doctorat en science politique, université lumière lyon 2, 2011. P.101.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

L'opération de la restructuration organique des entreprises publiques a débouché sur le morcellement des 70 grandes entreprises, tous secteurs confondus, en plus 400 entreprises nationales et régionales.

1.1.4. Tentative de promotion du secteur privé

Dès 1980, un nouveau dispositif législatif et réglementaire a été mis en place, il visait à mieux faire participer le privé national à l'entreprise de développement que l'Etat souhaitait réaliser. La loi n°82-11 du 21 août 1982 relative à l'investissement privé et les différentes lois de financement notamment celle de 1985 ont favorisé l'accès du privé algérien au crédit bancaire à hauteur de 30 % de l'investissement Total agréé. Par ailleurs, la loi du 25 juin 1983 (réajustée en octobre 1983) visant l'assouplissement du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur, autorisait le privé national à importer directement du matériel neuf en le dispensant des droits et taxes pour toute valeur inférieure à 200 000 DA¹⁵.

1.2. Le bilan économique des réformes

La réaffectation sectorielle des investissements n'a pas été en faveur de secteur agricole comme prévu. Les statistiques montrent la part importante des investissements industriels, tandis que celle de l'agriculteur et l'hydraulique reçoivent en milliards de DA, 47 entre 1980 à 1984 contre seulement 15,2 en 1974 à 1977. Cependant, en termes relatifs, pour les mêmes périodes les données s'inversent littéralement : 11.7 % en 1980-1984 contre 15.2 % en 1974-1977, note A. Dahmani¹⁶.

Ce qui concerne le second axe de la réforme, la recherche d'une croissance économique autonome du secteur des hydrocarbures n'a pas donné les résultats espérés, et le déficit des entreprises publiques et des firmes étatiques n'a pas cessé d'augmenter.

La période de restructuration de 1980-1984 vise à mettre en marche l'appareil de production industriel construit dans les années 1970, dans le but que celui-ci concoure à

¹⁵ M. Ouchichi, l'obstacle politique...Op. Cit. p. 102.

¹⁶ A. Dahmani, « *L'Algérie à l'épreuve, économie politique des réformes 1980-1997* », Edition Casbah, Alger 1999.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

l'accumulation de richesse et cesse d'être une charge pour l'État. Et l'investissement dans l'industrie légère de production de biens d'équipement et de consommation est trop tardif pour que celle-ci satisfasse la demande intérieure ce qui nécessite le recours à l'importation. Outre, l'importation officielle insuffisante, financée par l'endettement de l'État et la rente pétrolière, se développe un important phénomène d'importations frauduleuses qui dépassent largement les 50% du total officiel¹⁷. Le transfert du personnel vers d'autres unités a créé des problèmes sociaux : refus de partition, difficulté d'intégration, ralliement au syndicat, sabotage ; et une pénurie de cadre et techniciens compétents : le marché de l'offre de travail n'a pas évolué corrélativement avec le taux de développement de l'activité économique, ce qui a obligé l'emploi d'une main-d'œuvre non qualifiée ayant engendré de faibles taux de rendement et de productivité¹⁸.

Pour ce qui concerne le secteur privé algérien, durant la période 1980-84, la plus part des investissements réalisés étaient limités en nombre, en qualité et en terme de localisation géographique. Quant à la localisation géographique, les projets réalisés appartiennent toujours aux anciens dirigeants du secteur public convertis en entrepreneurs. En revanche, nous remarquons une évolution notable du volume d'investissements consacrés au logement, ainsi que le paiement anticipé de la dette extérieure.¹⁹

2. Le contre choc pétrolier

Le prix du baril du pétrole et du gaz est la seule variable stratégique en matière de croissance pour l'Algérie, car c'est la source majeure de revenu. En 1986, l'Algérie subit un contre choc pétrolier qui a porté un coup dur à une économie quasiment rentière, les cours du brut chutent en juillet 1986 pour atteindre 10 dollar le baril. Ils se stabilisent en dernier trimestre de l'année 1986 à 15 dollar, marquant une baisse de 45% par rapport à 1985. Autre élément aggravant la situation est la dépréciation de la valeur du dollar qui avait perdu de sa valeur en 1986 devant plusieurs monnaies (18% face au mark allemand, 21% face au yen...).

¹⁷ A. Mahiou, JR, Henry, « Où va l'Algérie ? », Paris, Karthala-IREMAM, 2001, P.133.

¹⁸ M. Belaïboud, « *Gestion stratégique de l'entreprise publique algérienne* », OPU, Alger 1986, P.269.

¹⁹ M. Ouchichi, l'obstacle politique...Op. Cit. p.104.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

2.1. Les conséquences de contre choc pétrolier 1986

En 1984, l'Algérie générait 98% de ses ressources en devise à partir de ses exportations d'hydrocarbures, la chute des prix du pétrole en 1986 a engendrée des difficultés importantes. Les rentrées pétrolières qui était près de 10 dollar en 1985 chutent à un peu plus de 5 dollar en 1986, et qui restent dans ce faible niveau jusqu'à 1990. En effet, la baisse des exportations qui sont évaluée à 13 milliards de dollars en 1985 à un peu plus de 5 en 1986, elle se maintiendra a ce faible niveau jusqu'à 1990²⁰. Cette baisse des exportations connaissent une baisse régulière à partir de la : 36% en 1986, 31% en 1987, 42% en 1988.

Les premières conséquences de la réduction des moyens de paiement extérieur se sont manifestes à travers la baisse importante des volumes d'investissement et des importations. Le plan quinquennal 1985-1989 fut abandonné et son programme d'investissement révisé à la baisse : pour les seules années 1985-1986, le volume d'investissement fut réduit de 9%, l'investissement productif baissa de 13% en moyenne par an entre 1987 et 1989, les importations sont réduites (-7,8% en 1985-98). L'approvisionnement des ménages et des entreprises chute aussi de 32,6% entre 1986 et 1987.

Le déficit des entreprises publiques s'alourdit et leur découvert bancaire s'est élevé à 42milliards de DA en au 31 décembre 1988. Les équilibres financiers internes sont rompus, avec la charte de la fiscalité pétrolière, le déficit budgétaire devient permanent : 12,9 milliards DA en 1986, 10,8 en 1987 et 20,7 en 1988²¹. Ainsi que la dette extérieur du pays en 1985 était à l'ordre de 19 milliard de dollar (soit 32% du PIB), et après l'endettement des entreprises a courte terme le dette du pays atteint près de 24 milliard de dollar en 1986(38% du PIB), pour passé ensuite à 26 milliard de dollar en 1987(40% du PIB) pour atteint un peu plus de 26 milliard de dollar en 1988(44% du PIB).

Les effets de contre choc pétrolier de 1986 ne s'est pas uniquement manifestés au niveau économique, mais aussi sur le plan politique et social, notamment face à la détérioration de la situation économique et le mode de vie la population où les différents clans composants le pouvoir d'Etat se sont divisés. En effet, l'augmentation de taux de chômage, a marqué aussi

²⁰ O. Anis et T. Youva, L'impact des fluctuations et des prix des hydrocarbures sur les principaux indicateurs macroéconomiques en algérie : Etude économétrique, mémoire en science économique, p.50.

²¹ O. Anis et T. Youva, Op.Cit. p.50.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

un véritable néfaste de la situation social suite à des émeutes à Constantine en 1986 et Alger en octobre 1988.

3. Le gouvernement réformateur M.Hamrouche

Après l'arrivée de M. Hamrouche au pouvoir en Septembre 89, il a précisé la nécessité de favoriser la relance de l'investissement, notamment dans le secteur privé, dont sa politique de rigueur cherche à soutenir l'économie par les dépenses de ce secteur privé, en le considérant comme le complément du secteur étatique. La conception émise par l'équipe de réforme, proposait des changements structurels et institutionnels dont elle détermine le rôle de l'Etat comme régulateur et le marché comme créateur de richesse. C'est sur cette approche juridique et institutionnelle que les réformateurs s'appuyaient pour briser le carcan bureaucratique qui étouffait pendant des décennies l'économie algérienne²².

Les fils de martyrs et les anciens combattants de la guerre d'indépendance ont été utilisés dès 1962, comme argument pour justifier la monopolisation du pouvoir au nom de la légitimité historique ; et l'ancien régime a instrumentalisé aussi celle de la culture pour renforcer son emprise idéologique sur la société. Il est admis que dans les systèmes à partie unique que l'information est au même niveau à la propagande officielle. Pour assurer une motivation politique, M.Hamrouche a supprimé ses trois ministères (El moudjahidine, celle de la culture et celui de la communication), et fait appel à la nouvelle génération compétente après avoir supprimé plusieurs postes ministériels.

3.1. Le programme de M.Hamrouche

Le programme de groupe réformateur a voulu au préalable stabiliser l'économie nationale, dont s'est attaqué à la résorption de la sur liquidité et l'excès la demande globale qui était la priorité du programme d'une part, et à rendre l'offre moins rigide d'autre part.

Le gouvernement Hamrouche, affirmait sa détermination à poursuivre en approfondissant les réformes entamées en 1987 (celle de secteur agricole), et celle de 1988 relative aux entreprises publiques économiques. Pour mettre en œuvre son programme, ce gouvernement a tenu compte sur l'engagement et la participation des citoyens à travers les organisations socioprofessionnelles, les associations et les assemblées élues. Dans sa déclaration sur son programme présenté devant

²² F. Ghilès, « L'armée a-t-elle une politique économique ? Chroniques de douze années de compromis incertains », *Pouvoirs*, n 86, septembre 1998, p. 87.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

l'assemblée nationale on y lit : « le gouvernement est persuadé que le développement d'une stratégie de sortie digne et honorable de la crise, qui sauvegarde l'indépendance et la capacité économique du pays, ne peut se réaliser que dans un cadre institutionnel transparent, ouvert à la pression et au contrôle des citoyens organisés dans le cadre des associations, des organisations sociales et professionnelles et des assemblées élues à tous les niveaux »²³.

En résumé et pour les besoins de présentation allégée, nous pouvons exposer le programme des réformateurs autour de trois grands axes : l'approfondissement du processus d'autonomisation du champ économique de l'administration, la libération du pouvoir monétaire et financier de la tutelle gouvernementale, la démonopolisation du commerce extérieur, enfin l'encouragement du privé national et de l'investissement étranger²⁴.

- **L'autonomisation du champ économique de l'administration**

Le projet d'autonomisation des entreprises publiques et du secteur agricole initiées à la fin des années 1980, se sont orientées vers la redynamisation par les réformateurs. L'échéance de la fin de ce processus était fixée pour la fin de février 1990. Les relations de travail sont fondées sur la base de contrat et de négociations entre les entreprises et les syndicats. La même chose concernant les prix mais la libération était partielle, sur ce plan, le gouvernement a choisi le gradualisme, parfaitement en raison de la sensibilité du projet. Le nouveau système de prix était constitué de deux régimes : un régime de prix administré, lui-même constitué de plusieurs catégories selon les produits (prix garanties, prix plafonnés, prix à marge plafonnées...) et les prix libres. Mais, malgré le caractère partiel des prix, leur libéralisation fut un pas en avant vers le renforcement de la régulation de la sphère d'échange par le marché qui réduisait la mainmise de l'administration centrale sur l'économie.

- **La libération du pouvoir monétaire et financière**

Le recours abusifs à la planche à billet par l'Etat algérien a fait perdre au dinar Algérien plusieurs de ses fonctions pour ne devenir qu'une unité de compte. Pour mettre fin à l'allocation centralisée des ressources financières et la manipulation administrative du taux de change, la loi

²³ Discours de M. Hamrouche. Document distribué à l'occasion de sa candidature aux élections présidentielles de 1999.

²⁴ M. OUCHICHI, Op, Cit, p.167.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

sur la monnaie et le crédit fut promulguées (LMC) en avril 1990, dont son principe directeur était la séparation du pouvoir monétaire du pouvoir politique.

En 1990, le système bancaire algérien fut libéré de toute tutelle, et la Banque d'Algérie est devenu indépendante après avoir été soumis au pouvoir politique par la promulgation de la loi de finance complémentaire de 1965.

- **L'ouverture du secteur privé et du capital étranger**

Le gouvernement réformateur annula dès son installation toutes les lois entravant l'exercice d'une activité industrielle ou commerciale par le privé national, aucune limite n'était désormais dressée devant l'obtention d'un registre de commerce ou d'accès aux crédits bancaires. Ainsi que le gouvernement offre la possibilité à l'investisseur non résidant de s'installer en Algérie, seul ou en partenariat avec une entreprise locale public ou privé.

- **La démonopolisation du commerce extérieur**

C'est la Loi sur la Monnaie et le Crédit (LMC), celle de finance complémentaire, qui ont définitivement brisé le monopole étatique sur le commerce extérieur. Conformément à la nouvelle législation, la Banque d'Algérie permettait l'installation des concessionnaires et grossistes étrangers. Le gouvernement imposait aux concessionnaires trois conditions pour s'installer sur le sol national: premièrement, couvrir les frais d'installation par un apport en devises en provenance de l'étranger, deuxièmement, les opérations d'importations de marchandises destinées à la revente ne pouvaient se faire que par le prélèvement sur le compte devise de l'opérateur, troisièmement, l'engagement de l'opérateur à promouvoir en Algérie des investissements de biens et services à base d'un cahier de charge avec un calendrier préétabli, on parlait alors du « commerce industrialisant »²⁵.

4. Le plan d'ajustement structurel 1994-1998

A partir de contre-choc pétrolier de 1986, les conditions financières de l'Algérie ont connu une profonde détérioration. La baisse de prix du pétrole à partir de mars 1986 conduisit à une baisse brutale des recettes extérieures qui sont passées de 13 milliards de dollars en 1985 à 7 milliards de dollars en 1986.

²⁵ M. OUCHICHI, Op. Cit, p. 176.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

En 1993, l'économie algérienne connaît une grave crise de paiements extérieurs et le service de la dette s'accapare la majeure partie du produit des exportations²⁶.

Avec la détérioration des conditions financières et le redressement économique qui sont soldé par un échec depuis 1986 à 1991, les autorités algérienne ont été obligées de faire appel a des institutions financières internationales ainsi qu'au rééchelonnement de la dette extérieure.

En 1994, le gouvernement algérien signe :

- Un accord de confirmation (stand-by) pour une durée d'une année (avril 94 – mars 95) soutenu par un prêt de 1.03 milliards de dollars.
- Un accord de facilité de financement élargie d'une durée de trois ans (22 mai 95 au mai 98) soutenu d'un prêt de 1.8 milliards de dollars.

Ces prêts a permis pour l'Algérie de rééchelonner sa dette auprès de club de paris et du club de Londres. Ces rééchelonnements de plus de la moitié de la dette extérieure permettent de faire passer la durée de vie de la dette à 8 ans et réduire le service de dette à 41.1% des exportations en 1994 au lieu de 93.4%²⁷.

Le premier accord impose un certain nombre de mesures dont on peut résumer quelques points de ce programme comme suit :

- La diminution du déficit budgétaire et l'adoption de la rigueur dans la création de la politique monétaire ;
- La dévaluation du dinar ; le FMI considérait que l'une des causes principales du déséquilibre de la balance commerciale en faveur des importations était la surévaluation de la monnaie local ;
- La libéralisation du commerce extérieur : c'est une mesure que le gouvernement algérien avait négocié et obtenu l'accord de FMI pour l'appliquer ; cette mesure visait d'une part la levée des restrictions sur les importations et la fin du monopole étatique sur les importations d'autre part ;
- La libéralisation des prix intérieur, afin de permettre a la dévaluation d'exercer ses plains effets sur le pouvoir d'achat global, l'objectif étant la réduction de la demande afin de réduire les importations ;

²⁶ A. Cheriet, mondialisation et stratégie industrielles: Cas De L'Algérie, thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques 2007, Université Constantine, p.166.

²⁷ A. Chignier, les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement, séminaire économie nationale de monde arabe, institut d'étude politique de Lyon 2009, p. 53

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

Le second accord devrait permettre à l'Algérie, après trois années d'achever sa transition vers le marché. Il prévoit la poursuite de la politique de stabilisation et la prise en charge des problèmes structurels du système productif. Le but des actions structurelles est de dynamiser et stimuler la réaction d'investissements productifs. Parmi les mesures structurelles, il y a lieu de citer :

- La restructuration des firmes d'Etat et la privatisation de certaines d'entre elles ainsi que la réhabilitation du système bancaire ²⁸;
- L'institution d'un marché financier devant faciliter les programmes de restructuration-privatisation des firmes d'Etat, encourager l'efficacité du système productif et favoriser l'investissement ²⁹;
- La mise en service de nouveaux modes de financement, adaptés à l'économie de marché ;
- La création d'une compagnie d'assurance et d'assurer à l'exportation afin de soutenir le processus de diversification des ventes à l'étranger et autoriser à terme une forte résistance de l'économie aux chocs externes ;

4.1. Les résultats de l'application du P.A.S

Les résultats du P.A.S étaient impressionnants au plan macroéconomique, ils dépassent même les prévisions du FMI. En effet, après 4 années d'application partielle du plan, les équilibres budgétaires ont été rétablis.

4.1.1 L'impact du P.A.S sur les équilibres internes et externes

En 1993, le déficit budgétaire de l'Algérie était de 6% en pourcentage du PIB. Après l'application de l'accord « stand-by », il a été porté à 0.4% de la PIB. Durant l'application de second accord « facilité de financement élargie », en termes constants, le déficit budgétaire est passé de 168,3 milliards de dinars à 30,7 milliards de dinars entre 1993 et 1997. Cette performance a été rendue possible grâce, d'une part, à une réduction des dépenses publiques et, d'autre part, à une augmentation des recettes publiques.

²⁸ A cet égard, une ordonnance est promulguée en septembre 1995 qui énumère les branches susceptibles d'être ouvertes à la privatisation.

²⁹ A. Atmani, Op, Cit, p.59.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

L'augmentation des recettes étatiques se sont poursuivies durant la hausse des prix internationaux des hydrocarbures. L'équilibre budgétaire a été établie après la mise en œuvre du P.A.S, dont un excédent a été réalisé (+ 3 % en 1996 et + 2.4 % en 1997)³⁰.

Concernent les équilibres monétaire ; a travers un arsenal de mesures restrictive, les accords avec le FMI ont permet de maîtriser l'expansion monétaire qui a caractérisé les périodes qui ont précédé la signature de premier accord. Durant la période de P.A.S, le taux de change s'est stabilisé (77.8 % en 1994, 21.6 % en 1995, 7.7 % en 1996), et la banque d'Algérie a bien maîtrisé les variables monétaires. Durant la moitié des années 1990, la masse monétaire à une tendance a la baisse ; même chose pour les crédits à l'Etat et à l'économie. Le fruit de cette politique monétaire restrictive a été la maîtrise du taux d'inflation, après avoir été 29.8 % en 1994, 34% en 1995, passa à 5% en 1998.

L'amélioration des équilibres extérieurs de l'économie algérienne est le résultat de l'effet conjugué d'une sévère politique budgétaire et monétaire. Les statistiques relatives à l'évolution de la balance commerciale et celle des paiements ainsi l'évolution du stock de la dette et son ratio entre 1994 et 2000, montre cette amélioration. Le solde de la balance commerciale note des résultats impressionnants à partir de 1996 (+ 0.93 milliards de dollars en 1996, + 3.01 en 1997, + 0.03 % en 1999, et + 8.93 en 2000), excepté l'année 1998 qui a affiché un solde négatif - 0.92 milliards de dollars³¹.

4.1.2 L'impact du P.A.S sur l'économie réelle

Malgré l'évolution positive des indicateurs monétaires et financiers, c'est la production du secteur industriel qui a connu la baisse la plus importante durant la période d'application de P.A.S. En effet, la part de l'investissement productif est de 7% du PIB durant la période 1990, ce qui s'est traduit par une baisse sensible de la croissance nominale cumulée du secteur industriel. Cette dernière dépassait entre 1995 et 1998 à peine 6 %, ce qui est inférieur à l'inflation cumulée sur la même période. Le noyau dur de la structure industrielle, c'est à dire

³⁰ Statistiques du Ministère des finances.

³¹ A. Atamani, op. Cit, p.53.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

les I.S.M.M.E.E qui ont été le plus fortement affectées par la récession, puisque leur production a connu une baisse de 50,1% entre 1989 et 1998 (base de 100 pour 1989)³².

Selon R. Abdoune, l'utilisation des capacités de production du secteur industriel a reculé de 57.2 % en 1990 à 51.8 % en 1993, pour tomber par la suite à 48.5 % et à 46.7 % en 1994 et 1995 respectivement³³. Les excédents nets d'exploitation de l'industrie publique se sont considérablement réduits (-22% pour les matériaux de construction, -15.56 pour l'industrie chimique, -267 % pour les ISMME qui sont passés de 9 milliards d'excédents à 16 milliards de déficits), et d'autres branches ont connu une augmentation de leur déficit (+130 % de déficit pour les textiles/confection, +178 % de déficit pour les cuirs et les chaussures).

C'est l'ensemble du secteur industriel hors hydrocarbures qui vu ses bénéfices nets d'exploitation diminuer de 4 % en nominal³⁴. L'amélioration des excédents nets d'exploitation est marqué que par l'industrie agro-alimentaire, les papiers et bois et les industries diverses.

Concernent le secteur agricole, son évolution a connu des grands fluctuations, il est passé de -1.3 en 1993 à -8.3 en 1996 pour atteindre une croissance de 4.6 en 1998. Pour ce qui est de l'industrie l'on remarque que sa production a perdu 4 points, elle est passée de -1.5% en 1992 à -8.6% en 1996.

L'Etat a répartie une somme de 800 milliards de dinars que le trésor public a déboursé entre 1991 à 1999 sous plusieurs formes tel que, l'annulation des dettes à la BAD, l'achat de créances bancaires, dotation en argent frais, financement des plans de redressement industriel de 206 entreprises. Mais malgré ces efforts, plusieurs entreprises importantes du secteur industriel public demeuraient déficitaires en 1998 ; les ISMM affichaient 16 milliards de dinars de déficit net d'exportation, les textiles/confection 4.5 milliards de dinars et les cuirs et chaussures 751 millions de dinars³⁵ de déficit.

³² Données des "Projets de rapport semestriel sur la conjoncture économique et sociale" publiés par le C.N.E.S (Conseil National Economique et Social).

³³ R. Abdoune, bilan du programme de stabilisation en Algérie (1994-1998) in, les cahiers du CREAD n° 46/47, Alger 1999.p.33.

³⁴ Statistiques de l'ONS « compte de réduction et compte d'exploitation par secteur d'activité et secteur juridique ».

³⁵ ONS, Compte de production et compte d'exportation par secteur d'activité et secteur juridique, 1998.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

4.1.3 Les conséquences sociales de P.A.S

Malgré les résultats positifs sur le plan macroéconomique durant les 4 années du P.A.S, se sont accompagnés d'une dégradation des conditions sociales de la population.

Le taux de chômage en Algérie atteint 27% en 2001. Par ailleurs, le rapport de conjoncture du CNES indique qu'au cours de l'année 1996, la réduction des effectifs a touché 55 783 salariés de l'industrie dans 402 entreprises, soit un taux de réduction des effectifs d'environ 18,14%³⁶.

Suite à la fermeture de plusieurs entreprises locales, les effectifs de travailleurs ont été réduits par licenciements massifs (entre 400 000 et 500 000 selon les sources).

La population a subi des mesures austères depuis l'application du P.A.S et les effets du pouvoir d'achat des salariés qui ont connu une chute en moyen de 20% entre 1985 et 1995, et celui des cadres a réduit d'environ 41%. Ce processus a provoqué une recomposition sociale au profit des gros commerçants, propriétaires fonciers et autres au détriment de la classe moyenne et les détenteurs de revenus fixes en général.

L'abandon de la politique sociale de l'Etat et l'exode massif de la population à cause de la guerre civile a engendré une crise de logement.

5. Facteurs de blocage de la diversification de l'économie

Les obstacles qui empêchent la diversification de l'économie sont le plus souvent liés au cadre général de fonctionnement de l'économie, au cadre institutionnel et la gouvernance publique ainsi qu'aux objectifs et stratégies de croissance des entreprises :

5.1. Absence de bonne gouvernance économique :

L'économie Algérienne, et plus particulièrement son industrie reste en effet enfermée d'une conception colbertienne où le jugement reste centralisé au niveau du pouvoir publique. Entraînant deux grands maux : l'inefficacité opérationnelle due à la lourdeur bureaucratique et la propension à la corruption à cause du manque de transparence dans les processus

³⁶ El Watan du 21 décembre 1996 rapporte les données contenues dans le rapport de conjoncture du CNES de l'année 1996.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

décisionnels³⁷. À cet égard, le conseil national d'investissement est l'expression la plus éclatante du colbertisme algérien en soumettant l'économie au seul bon vouloir du pouvoir politique sans que celui-ci soit tenu comptable de ses décisions³⁸.

5.2.Prédominance de comportements de recherche de la rente chez les acteurs d'accumulation :

À commencer notamment par le privé algérien et le développement en enclaves des multinationales qui bénéficient le plus souvent d'un climat d'affaires qui leur est spécifique où les lieux d'activités sont hautement sécurisés ayant par conséquent comme effets indésirables de gêner l'établissement de liens entre l'industrie et l'économie algérienne³⁹

5.3.Absence d'une stratégie de développement et d'ingénierie nationale :

L'Algérie avait mis en œuvre une stratégie de développement tourné vers l'industrie forte capitalistique et orientée exclusivement vers le marché interne, dont les entreprises sont majoritairement à caractère publique. Elle avait opté pour l'application des techniques de pointe sans pour autant réussir une ingénierie industriel national au préalable qui serait capable de conseiller l'entreprise dans ses choix technologiques, ni d'adopter la technologie aux conditions endogènes de reproduction et de capitaliser le savoir-faire technologique.

5.4.Restructuration industrielle mal programmée et absence d'une politique de diversification :

Il y a l'absence d'un schéma combinant les différents stades d'industrialisation et d'articulation entre l'industrie de substitution d'importations et l'industrie de substitution d'exportations. En parallèles, à l'échec des politiques de restructuration, de mise à niveau et l'absence de coordination entre le processus de la restructuration et la mise à niveau de secteur industriel, conjugué en sus à l'absence de politique de diversification serait l'un des facteurs importants expliquant la faiblesse de l'investissement dans les secteurs structurants⁴⁰.

³⁷ <http://www.liberte-algerie.com/dossier/quelles-reformes-pour-diversifierleconomie-241047> (03/07/2016).

³⁸ GUESMIA El Hadi, Algérie, diversification industrielle dans une économie dépendante des ressources naturelles, article de 02 septembre 2017, p. 10.

³⁹ GUESMIA El Hadi, *Op. Cit*, p.10.

⁴⁰ GUESMIA El Hadi, *Op. Cit*, p.11.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

5.5. Ingérence politique et absence d'une véritable politique industrielle

Des ingérences politiques persistent dans la conception et la mise en œuvre d'une politique industrielle en Algérie. Une situation qui est attribuée fondamentalement au manque de convergence stratégique, au manque de visibilité et de cohérence dans la démarche des réformes globales n'ayant jamais abordé une manière claire le futur rôle de l'Etat face aux mutations tant internes qu'internationales, note *GUESMIA El Hadi*.

Nous proposons ci-dessous certaines solutions pour endiguer la croissance et de l'inscrire dans la durée, celles-ci sont formulées comme suit : et voici quelques pistes de solution :

A. L'Etat :

A cet effet la réhabilitation du rôle de l'Etat est incontournable, notamment, Tout ce qui touche à ces fonctions régaliennes. D'autres mesures susceptibles de stimuler l'activité productif passe inéluctablement par des politiques visent la réduction des couts d'entrée sur le marché de production, à travers :

La recherche de juste équilibre entre les couples (Etat vs société civile) et (Etat vs Marché) en procédant à des réformes institutionnelles. La réalisation de ce but passe inévitablement par la réhabilitation des institutions et l'amélioration de leur qualité, eux-mêmes nécessitent la mise en place institutions efficaces, répondant au besoin de la diminution des couts de transaction, celle-ci se résume dans l'allégement des démarches administratives diverses, délais, « au lieu d'avoir un Etat omniprésent et inefficace, l'économie de marché nécessite un Etat plus réduit mais plus expert. La qualité de ses directives, de ses actions, de sa vision et de sa régulation compense de loin son rétrécissement »

- **améliorer le management administratif de nos institutions :**

Cela se fait par le biais de :

- l'amélioration de qualification des ressources humaines
- moderniser le système d'information et de communication au sein de l'administration.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

- assurer la cohérence des politiques sectorielles à travers l'instauration d'une institution cerveau qui pilote et chapeaute les actions entre les différentes institutions de l'Etat.
- l'instauration d'un management institutionnel de haut niveau.
- la mise en norme des codes et lois régissant l'activité économiques avec les standards internationales, est non seulement bénéfique pour l'ensemble des opérateurs économiques exerçant sur le sol Algériens en matière de réduction des coûts mais aussi incitera davantage ces opérateurs à adopter des normes techniques, de comportement, de prestation et réglementaires internationalement reconnues.

B. La diversification économique :

De surcroît, le regain de secteur productif ne se fait pas sans la réhabilitation des institutions et l'amélioration de leur qualité « La reconstruction institutionnelle est vitale pour le pays, y compris pour affronter le « syndrome hollandais » NB car ce n'est pas une ressource en soi qui est en cause, c'est la qualité des institutions qui fait de l'abondance de ressources une bénédiction ou une malédiction ». Pour ce faire, il conviendrait :

- Aider les entreprises compétitives privées ou publiques créatrices de richesse à travers la simplification des procédures de créations et de financements de ces entités.
- Canaliser à travers des mesures législatives souples le secteur informel dans les voies officielles.
- promouvoir une politique nationale de développement industriel ciblée.

C. Booster les exportations hors hydrocarbures :

Les exportations hors hydrocarbures ne dépassent pas les 3% selon les chiffres de l'ONS et le financement du budget se fait par les recettes des hydrocarbures aux alentours de 70%. Alors pour booster les exportations hors hydrocarbures, il devrait

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

L'intégration économique par le biais de développement des zones de libres échanges, cela nous permettrait l'amplification des économies d'échelles, la mise en place d'une division régionale des processus productifs.

- Une gestion de la politique de change à court terme
- l'harmonisation de la réglementation en vigueur avec celles de monde entier.

D. Impulser la croissance économique :

Ainsi, Pour qu'une croissance économique durable s'installe en Algérie, il doit y avoir d'abord, une réorganisation des institutions en faveur de la création de richesse, qui résultera elle aussi de l'utilisation de la technologie dans le processus de la production, la protection des droits de propriété et l'encouragement de l'initiative privée. Mais cette stratégie ne s'arrête pas là, mais elle se manifeste aussi par :

- l'élaboration de compromis salarial et distributif à l'origine de la demande, les formes de concurrences et d'organisations de la production qui détermine l'offre ainsi que les modalités et périmètre de l'Etat.
- encourager l'innovation et l'accumulation de capital productif (physique et humain).
- instaurer une priorité claire en faveur des intérêts du facteur travail, de la connaissance et des savoirs et du capital national.
- établir une politique de taux de change compétitif, celle-ci semble impérative compte tenu de la nature pétrolière de l'économie Algérienne qui génère une tendance à la surévaluation du taux de change.
- contrôler la répartition de la structure de consommation entre consommation du luxe et consommation de biens fondamentaux pour le processus de croissance, celle-ci limiterait les importations et encouragerait les exportations. La vocation de ces dernières doit être claire : l'exploitation des économies d'échelle en vue de l'amélioration de la productivité globale des facteurs PGF.

Chapitre 3 : Stratégie de développement et d'industrialisation en Algérie 1962-1999

- renforcer la législation sur la propriété intellectuelle dans le but de favoriser le processus de transfert des méthodes managériales efficaces, de lutter contre la contrefaçon et d'organiser le fonctionnement concurrentiel des marchés.

Conclusion du chapitre

Dès son indépendance, l'Algérie opta pour le modèle autocentré axé sur la stratégie des industries industrialisantes pour sortir de l'état du sous-développement. L'Etat algérien à récupérer et nationaliser toutes les richesses nationales. La stratégie algérienne de développement a plongé le pays dans un mauvais cercle qui décourage l'enclenchement de toute dynamique d'accumulation, et cela est dû à ignorer les règles de la réussite de la stratégie. Le pays compte souvent sur la rente pétrolière, dont le contre choc pétrolier de 1986, a détérioré la structure de l'économie algérien, qui été depuis longtemps masqué par les recettes cette dernière.

En septembre 1986, L'équipe des réformateurs lança un programme pour stabiliser l'économie nationale, mais La mission du gouvernement réformateur de M. Hamrouche n'était pas facile, car il comptait réformer un système caractérisé par l'absence de normes de gestion et d'institutions capables de les faire respecter.

En 1994, l'Algérie a signé un accord pour le rééchelonnement de sa dette extérieure et accepta un P.A.S imposé par le F.M.I. ce plan a permis à l'Algérie de retirer des résultats positifs sur le plan macroéconomique, mais aussi d'une dégradation sur le plan socio-économique.

Les contre-performances de la diversification de l'économie algérienne qui ne cesse de diminuer et sa croissance économique faible et volatile, peuvent être partiellement expliquées par le niveau faible de diversification de système productif/industriel, notamment hors hydrocarbures.

Conclusion générale

Après avoir cerné la notion des institutions et l'importance de l'environnement institutionnel pour le développement d'un pays, Les études faites par les économistes néo-institutionnels sur plusieurs pays attestent que les institutions exercent un effet positif sur le développement et la croissance économique. Ainsi, les pays dotés de bonnes institutions garantissant la protection des droits de la propriété et le respect des contrats ont atteint des taux de croissance élevé. Tandis que les économies qui possèdent un cadre institutionnel inefficace qui décourage les initiatives privés et les investissements productifs ont une croissance économique faible.

les institutions de qualité sont celles qui garantissent un bon fonctionnement économique et politique des pays à travers l'instauration d'un Etat de droit, la démocratie, la lutte contre la corruption et la surveillance de la transparence dans les marchés et dans l'activité du gouvernement. depuis les travaux de North (1991), dans lesquels il a introduit le facteur institutionnel, plusieurs études ont été entreprises sur la question de la capacité des institutions à favoriser la croissance ou à la défavoriser. Plusieurs économistes ont apporté des pistes de réflexions novatrices en mettant en avant le rôle des institutions économiques et politiques dans les processus du développement économique, tels que la corruption, la violence politique, le reniement des contrats, l'instabilité des gouvernements, la faiblesse de l'autorité de la loi...etc., Ont été introduit comme variables explicatives pour évaluer le niveau de la concurrence, les coûts de transaction, le rythme de croissance, l'attraction des investissements étrangers...etc.

la question de l'industrialisation de pays devait être inscrite dans une problématique plus large de développement national et loin de la logique rentière et de dés-incitations institutionnelles, qui sont souvent loin de favoriser l'émergence d'un nouveau modèle de croissance du pays basé sur de nouvelles spécialisations industrielles (NSI), à forte valeur ajoutée, créatrice de richesses et d'emploi, susceptible de réduire la vulnérabilité extérieure, et de ce fait pouvoir s'insérer efficacement par le haut de la mondialisation. La sortie de dépendance du pétrole et la diversification des sources de financement de l'Algérie pouvaient se construire dans la diversification industrielle.

L'obstacle qui freine et entrave le développement économique de l'Algérie est le mauvais fonctionnement institutionnelles qui demeure à nos jours, à cet effet les responsables

Conclusion générale

doivent revoir le coté institutionnelle afin d'harmoniser les secteurs entre eux et de travailler ensemble pour un développement continue.

En résumé, et afin de corrige les imperfections de l'économie nationale. L'Etat doit mettre en place des stratégies de croissance économique globale, il s'agit des politiques multidimensionnelles touchant les aspects politiques, économiques et culturels, et de réorienter la vision de l'Etat elle-même, par le saut que devrait faire, de l'Etat démurge à l'Etat développementiste. Ainsi qu'une réhabilitation et réorganisation des institutions et amélioration de leur qualité en faveur de la création de richesse, la protection des droits de propriété et l'encouragement de l'initiative privée.

Au terme de cette réflexion, toutes les réformes mises en place n'ont pas modifiés la répartition des richesses, ni permis la mise en place d'un modèle économique productif indépendant de la rente pétrolière, ce qui signifier par la suite que dans un pays à économie rentière comme celle de l'Algérie, une dépendance des formes institutionnelles par rapport au circuit de la rente, rend difficile, voir interdit, l'émergence d'une dynamique productive indépendante de secteur d'hydrocarbure.

Ouvrage

- A. Brahimi, «Stratégies de développement pour l'Algérie», Paris, Economica, 1992.
- A. Dahmani, « *L'Algérie à l'épreuve, économie politique des réformes 1980-1997* », Edition Casbah, Alger 1999.
- A. Mahiou, JR, Henry, « Où va l'Algérie ? », Paris, Karthala-IREMAM, 2001.
- Alain LIPIETZ, « Les conditions aux limites des politiques d'industrialisation dans le Tiers Monde ». Tiers Monde, Tome 29 N°115, 1988.
- F. Ghilès, « L'armée a-t-elle une politique économique ? Chroniques de douze années de compromis incertains », *Pouvoirs* , n 86, septembre 1998.
- H. Temmar, l'économie de l'Algérie (les stratégies de développement), Tome 1, Edition : 4.01.5388, 2015.
- M. Belaiboud, « *Gestion stratégique de l'entreprise publique algérienne* », OPU, Alger 1986.
- M. Kheladi, Algérie : institution et sous développement, Edition universitaire européenne, 2017.
- Mourad OUCHICHI, « les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie », Edition DECLIC, Bejaia, mai 2014.

Mémoire et thèses

- A. Atmani, Essai d'analyse des causes de la persistance du régime d'accumulation rentier en Algérie : approche institutionnelle, mémoire en science économique, université de bejaia, 2017.
- A. Cheriet, mondialisation et stratégie industrielles: Cas De L'Algérie, thèse de doctorat d'Etat en sciences économiques, Université Constantine, 2007.
- A. Hadjar, l'entreprise et la relance économique, mémoire de magister en management, université d'Oran, 2012.
- A, Tani Yamna, l'analyse de la croissance économique en Algérie, thèse de doctorat en science, option : finances publiques, université de Tlemcen, 2014.

- O. Anis et T. Youva, L'impact des fluctuations et des prix des hydrocarbures sur les principaux indicateurs macroéconomiques en algérie : Etude économétrique, mémoire en science économique.
- M. Ochichi, l'obstacle politique aux réformes économiques en Algérie, thèse de doctorat en science politique, université lumière lyon 2, 2011.

Article et revue

- H. Boudia, l'impact de changement institutionnel dans un cadre de transition sur le comportement des entreprises Algérienne, Revue du lareiid, 2015.
- GUESMIA El Hadi, Algérie, diversification industrielle dans une économie dépendante des ressources naturelles, article de 02 septembre 2017.
- S. Bellal, PROBLEMATIQUE DU CHANGEMENT INSTITUTIONNEL EN ALGERIE, Revue Algérienne des Sciences Juridiques, Economiques et Politiques ,2011.

Autre

- A. Bessaha, l'économie algérienne en 2018 : bilan à mi-parcours et perspective dans un contexte mondial difficile, 8 novembre 2018.
-
- A. Chignier, Les politiques industrielles de l'Algérie contemporaine, le développement en faillite des relations entre Etat et appareil de production dans une économie en développement, Séminaire Economie nationale du Monde Arabe, Institut d'Etudes Politique de Lyon
- Discours de M. Hamrouche. Document distribué à l'occasion de sa candidature aux élections présidentielles de 1999.
- Données des "Projets de rapport semestriel sur la conjoncture économique et sociale" publiés par le C.N.E.S (Conseil National Economique et Social).
- El Watan du 21 décembre 1996 rapporte les données contenues dans le rapport de conjoncture du CNES de l'année 1996.
- ONS, Compte de production et compte d'exportation par secteur d'activité et secteur juridique, 1998.

- R. Abdoune, bilan du programme de stabilisation en Algérie (1994-1998) in, les cahiers du CREAD n° 46/47, Alger 1999.
- Statistiques de l'ONS « compte de réduction et compte d'exploitation par secteur d'activité et secteur juridique ».
- Statistiques du Ministère des finances.

Sites internet

- <http://www.liberte-algerie.com/dossier/quelles-reformes-pour-diversifierleconomie-241047> (03/07/2016).

Table des matières

Remerciement

Liste des tableaux, figures et graphe

Liste des abréviations

Sommaire

INTRODUCTION GENERAL.....01

CHAPITRE 01 : CADRE CONCEPTUEL ET PROBLEMATIQUE..... 04

Introduction04

Section 01 : l'évolution des institutions ; genèse, développement et crises...04

1. Le concept d'institution04

1.1.les institutions informelles.....06

1.2.les institutions formelles.....07

2. Genèse et origine de l'économie institutionnaliste.....07

3. La nouvelle économie institutionnelle.....09

4. Les variétés d'institution.....10

Section 2 : le rôle des institutions dans l'économie12

1. les institutions influencent le développement à la fois au niveau national.....12

1.1 l'histoire économique met en lumière le rôle-clé des institutions dans le développement économique des pays.....12

1.2 Le développement économique dans les pays de Tiers-monde : quel rôle pour les institutions ?.....12

Table des matières

2. L'importance des institutions pour le développement économique.....	14
2.1. Les échanges locaux.....	14
2.2. Les échange entre villages.....	15
2.3. Les échanges longue distance.....	15
3. La qualité des institutions : un moteur pour le développement économique sur le long terme.....	15
Conclusion.....	17

CHAPITRE 2 : LE CHANGEMENT INSTITUTIONNEL EN ALGERIEN ; PROBLEMATIQUE ET CARACTERISTIQUES18

Introduction.....18

Section 1 : vers une économie institutionnelle de changement.....18

1. Institutions, organisations, et changement institutionnel.....18

2. Le blocage institutionnel en Algérie.....20

3. Caractéristiques de changement institutionnel en Algérie.....22

3.1 La résistance du régime rentier au changement de l'environnement externe22

3.2 L'omniprésence du politique.....23

3.3 L'absence de cohérence, synonyme d'absence de projet économique.....24

3.4 Le poids des contraintes25

Section 2 : la dimension politique du changement institutionnel dans un cadre de transition.....26

1. L'économie de transition comme un changement institutionnel26

2. La transition algérienne et la problématique de l'environnement institutionnel27

2.1 Les résistances sociales aux réformes économiques en Algérie.....29

3. Les réformes institutionnelles et la nouvelle gouvernance.....30

3.1 Les premières politiques d'ajustement.....30

Table des matières

3.2 Le deuxième train de réformes.....	32
Conclusion.....	33
CHAPITRE 3 : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ET D'INDUSTRIALISATION EN ALGERIE.....	34
Introduction.....	34
Section1 : le modèle économique de développement, et construction de l'économie Algérienne.....	34
1. Le modèle de développement autocentré.....	34
1.1 La stratégie d'industrialisation par substitution d'importations (ISI).....	35
1.2 Les industries industrialisantes.....	35
1.3 La stratégie d'industrialisation par substitution des exportations (ISE).....	35
2. étatisation et le choix politique de l'industrie.....	36
3. la stratégie algérienne de du développement ; fondements et objectifs.....	36
3.1 Évolution de la planification, 1963-1977.....	37
3.2 L'importante part des investissements publics et la domination de l'industrie.....	38
4. Le rôle institutionnel de l'Etat dans la régulation de l'investissement et du développement industriel.....	39
5. Les sources de financement des investissements publics.....	40
6. La rente pétrolière : un moteur du modèle de développement algérien.....	41
Section2 : Réformes économiques et instabilité politique en Algérie.....	42
1. Les réformes économiques (1980-1984).....	42
1.1 Le contenu de la réforme.....	42
1.1.1 Le rééquilibrage du système économique.....	43

Table des matières

1.1.2	Les réformes du secteur agricole	43
1.1.3	La restauration organique et financière des sociétés nationales.....	43
1.1.4	Tentative de promotion du secteur privé.....	44
1.2	Le bilan économique des réformes.....	44
2.	Le contre choc pétrolier.....	45
2.1	Les conséquences de contre choc pétrolier 1986.....	46
3.	Le gouvernement réformateur M.Hamrouche	47
3.1.	Le programme de M.Hamrouche.....	47
4.	Le plan d’ajustement structurel 1994-1998.....	49
4.1.	Les résultats de l’application du P.A.S.....	51
4.1.1.	L’impact du P.A.S sur les équilibres internes et externes.....	51
4.1.2.	L’impact du P.A.S sur l’économie réelle.....	52
4.1.3.	Les conséquences sociales de P.A.S.....	54
5.	Facteurs de blocage de la diversification de l’économie.....	54
5.1	Absence de bonne gouvernance économique.....	54
5.2	Prédominance de comportements de recherche de la rente chez les acteurs d’accumulation.....	55
5.3	Absence d’une stratégie de développement et d’ingénierie nationale.....	55
5.4	Restructuration industrielle mal programmée et absence d’une politique de diversification.....	55
5.5	Ingérence politique et absence d’une véritable politique industrielle.....	56
Conclusion.....		59
CONCLUSION GENERALE.....		60

Table des matières

Bibliographie

Tables des matières

Résumé

La question de l'industrialisation dans le contexte particulier d'une économie rentière comme celle de l'Algérie, peut être appréhendée de façon particulièrement féconde à travers l'analyse de la combinaison des formes institutionnelles considérées comme fondamentales par l'approche néo-institutionnelle et l'approche de régulation. La recherche que nous avons menée porte sur l'économie et l'industrialisation en Algérie, pays qui connaît depuis son indépendance des obstacles pour parvenir à se développer et émerger à l'instar d'autres pays en développement. Nous considérons que les concepts de régulation, de régime d'accumulation et de mode de développement, inscrits dans une approche institutionnaliste, étaient fructueux pour étudier les étapes de développement industriel en Algérie.

Mots clés

Institutions, Nouvelle économie institutionnelle, Algérie, Pays en voie de développement, North, institutions politiques, l'économie de rente.

summary

The question of industrialization in the particular context of a rentier economy like that of Algeria, can be apprehended in a particularly fruitful way through the analysis of the combination of institutional forms considered fundamental by the neo-institutional approach and the regulatory approach. Our research focuses on economics and industrialization in Algeria, a country that has experienced obstacles since its independence to develop and emerge like other developing countries. We considered that the concepts of regulation, accumulation regime and mode of development, inscribed in an institutionalist approach, were fruitful to study the stages of industrial development in Algeria.

Keywords

Institutions, New institutional economy, Algeria, Developing countries, North, political institutions, the economy of rent.